

.....
.....
.....
.....
.....
.....

LE HOCKEY, NOTRE PASSION

RAPPORT DU COMITÉ QUÉBÉCOIS

SUR LE DÉVELOPPEMENT

DU HOCKEY



Le présent rapport ne lie pas le ministère de l'Éducation et ne constitue pas ses orientations. Il représente l'opinion du groupe de travail chargé d'examiner la question du développement du hockey au Québec.

Coordination et rédaction

Comité québécois sur le développement du hockey

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-91891-2 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-91892-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

LETTRE DU PRÉSIDENT

Montréal, le 22 avril 2022

Madame la Ministre,

C'est avec beaucoup d'humilité et un sentiment de fierté du travail accompli que le Comité québécois sur le développement du hockey vous remet son rapport final.

« Le hockey, notre passion » est le fruit d'un exercice rigoureux réalisé par un groupe de personnes d'expérience que j'ai eu l'honneur de présider.

Bien qu'exhaustif et complet, ce document ne représente pas une finalité en soi, mais bien le début d'une ère nouvelle pour notre sport national, un premier pas vers un avenir prometteur, l'étape initiale d'un grand chantier.

Les recommandations présentées aujourd'hui forment un tout. Chacune d'entre elles est audacieuse et efficace. Elles sont loin d'être clinquantes. Une fois réunies, elles formeront les fondations d'un changement positif profond à long terme pour le bien de la jeunesse québécoise au hockey.

Avec des objectifs clairs, toujours bien en vue, soit de former plus de joueuses et joueurs, de les garder intéressés et impliqués plus longtemps et de les voir évoluer dans un environnement mieux adapté et plus sécuritaire, le CQDH croit fermement avoir jeté les bases optimales pour le développement de notre sport.

L'évolution du discours envers le hockey est amorcée. Il est grand temps, au Québec, que nous soyons conséquents et que nous nous dotions des moyens de nos ambitions.

Ce processus collaboratif, qui incluait entre autres des présentations d'experts de plusieurs milieux, le dépôt de mémoires de nombreuses sources et l'examen de différents modèles de structures sportives à l'échelle internationale, a été des plus enrichissants.

Je tiens à remercier les membres dévoués de ce comité qui y ont mis tout leur cœur sans jamais rien tenir pour acquis. J'admire leur engagement, leur expertise, leur abnégation et, surtout, leur amour pour « Le hockey, notre passion ».

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Marc Denis

Président du Comité québécois sur le développement du hockey

MEMBRES DU COMITÉ



Stéphane Auger



Dany Dubé



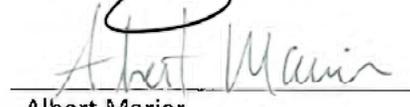
Yanick Gagné



Guillaume Latendresse



Martin Lavalée



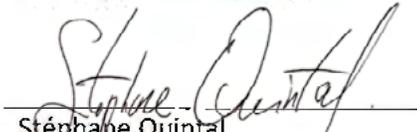
Albert Marier



Caroline Ouellette



Geneviève Paquette



Stéphane Quintal



Dominic Ricard



Danièle Sauvageau

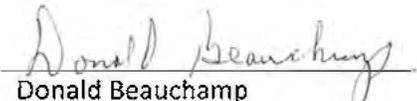


Kim St-Pierre



Jocelyn Thibault

Consultants :



Donald Beauchamp



Francis Verreault-Paul

Rédacteur :



Marc Durand

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

.....

Hisser le hockey au rang de sport national du Québec, comme on l'appelle traditionnellement, sans qu'il y ait d'attribution constitutionnelle. Cette officialisation légitime et historiquement admissible permettrait de valoriser pleinement le hockey dans notre société, un sport et une pratique sportive qui sont au cœur de nos traditions, de nos valeurs et de notre identité.

.....

Inclure l'apprentissage du patin sur glace dans le programme scolaire du primaire de façon que tous les Québécois et Québécoises aient le privilège d'acquérir les compétences nécessaires pour une initiation au hockey, indépendamment de leur ethnie, de leur couleur de peau, de leur religion, de leur pays d'origine, de leur genre, de leur âge, de leur handicap, de leur orientation sexuelle ou de leur statut socio-économique, et ce, dans toutes les régions du Québec.

.....

Rendre le hockey accessible pour tous en luttant contre les principaux obstacles à sa pratique, qu'ils soient financiers ou matériels, en développant des initiatives collaboratives et durables sous une variété de formes et d'options et en encourageant particulièrement les jeunes et les moins jeunes issus de la diversité et des minorités, et ceux qui ont des handicaps, traditionnellement moins enclins à pratiquer notre sport.

.....

Prioriser le développement du hockey féminin, avec comme objectif ultime d'atteindre la parité des possibilités dans tous les aspects du sport, à partir de la patinoire jusqu'aux principaux rôles dans la gestion du hockey au Québec. **La mise en place d'une direction en hockey féminin** est essentielle au déploiement immédiat des efforts nécessaires sur tous les plans. Une promotion accrue, des possibilités concrètes et un programme national québécois de développement en hockey féminin font partie des principales mesures qui devraient être mises en œuvre.

.....

Prioriser le plaisir du jeu chez les enfants est certainement l'un des éléments clés de l'adhésion et de la rétention des jeunes au hockey. Pour ce faire, il faudrait procéder à **l'embauche de conseillers techniques spécialisés**, directement soumis aux règles et pouvoirs conférés par Hockey Québec, en soutien aux associations, aux programmes et aux bénévoles à travers le Québec. À partir de maintenant, l'accent devrait être mis sur l'enseignement et le divertissement. De plus, les classements et les statistiques pour les moins de 13 ans et les championnats chez les moins de 11 ans (sauf chez les filles) devraient être supprimés. Des festivals régionaux récurrents, des horaires d'activités simplifiés et de plus petits déplacements permettraient d'offrir des options attrayantes aux familles québécoises.

.....

Il serait impératif d'**optimiser le développement du talent de nos athlètes** afin de nous assurer que nos meilleurs éléments atteignent leur plein potentiel à l'intérieur des structures québécoises. **La création d'un centre national et de trois programmes nationaux** chez les hommes M18 et les femmes ainsi qu'en parahockey, de même que **le démarrage d'une ligue RSEQ au hockey universitaire** québécois pour

les femmes et les hommes viendront pallier le manque d'opportunités. D'autres initiatives permettraient d'améliorer le cheminement des athlètes au Québec, entre autres une grande collaboration entre le hockey associatif et scolaire, à tous les niveaux et au bénéfice de l'étudiant-athlète, notamment par la mise en place de programmes de développement régionaux, pierre angulaire du développement du talent.

Accroître le **respect** et la **sécurité** au hockey est plus nécessaire que jamais

, compte tenu de l'inconduite récurrente au hockey et des conséquences physiques et psychologiques des sévices de toutes sortes. **Ces éléments seraient dorénavant encadrés par un département de la sécurité et des officiels de Hockey Québec**, qui serait chargé d'appliquer des règles de conduite claires et exécutoires partout au Québec, tout en améliorant les conditions de travail de ses officiels. Ce département de la sécurité aurait également pour tâche de légiférer en vue d'enrayer les bagarres en appliquant des sanctions plus contraignantes. Des campagnes nationales et d'autres outils permettraient aussi de sensibiliser tous les Québécois aux comportements à adopter, au respect des officiels et aux règles de l'esprit sportif.

Doter le Québec des **infrastructures** appropriées au développement du hockey

en modernisant ou en ajoutant des arénas adaptés et sécuritaires, afin d'augmenter l'offre de service et les opportunités de pratiquer le hockey et les autres sports de glace, et installer des patinoires couvertes et réfrigérées, si nécessaire, dans tous les villages et villes du Québec.

Enfin, il nous apparaît impératif de **conférer à Hockey Québec le pouvoir de gouverner et de guider l'avenir du hockey québécois**, en lui accordant un statut particulier en dehors des programmes normés, compte tenu de l'importance et de la complexité des travaux proposés par le comité. Par ailleurs, il est recommandé que Hockey Québec soit dorénavant seul responsable du développement du hockey au Québec et qu'il ait ainsi toute l'autonomie et les moyens nécessaires à la réussite de cette grande aventure sportive lancée au Québec, et dorénavant inspirée par le Québec, pour tous les Québécois et Québécoises.

RAPPEL DU MANDAT

Le 18 novembre 2021, le premier ministre ainsi que la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine ont annoncé la mise sur pied d'un grand chantier visant à redonner ses lettres de noblesse à notre sport national, à transmettre aux jeunes le goût du hockey et à développer adéquatement le talent québécois dans un contexte positif. Pour ce faire, un comité d'experts a été constitué.

Notre comité avait comme mandat d'établir un portrait de la situation du hockey au Québec, de soulever les enjeux en matière de développement du hockey et de trouver des pistes de solution afin d'assurer le futur de notre sport national. Qu'il s'agisse de la structure de développement des athlètes, de l'encadrement des joueurs, de leur réussite éducative, de l'accessibilité au sport ou encore de la sécurité et de l'intégrité, le comité a formulé des recommandations sur les actions à prioriser en accord avec le modèle québécois du développement de l'athlète.

La réalisation de ces travaux n'est pas sans rappeler l'intérêt particulier de l'État québécois pour le hockey sur glace. Il en est question dans le document « Les fondements de la pratique sportive au Québec », publié en 2019 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Au fil des années, aucun sport n'a reçu autant d'attention de la part du gouvernement du Québec que le hockey sur glace. Cela est le résultat d'un contexte très particulier, c'est-à-dire notamment le nombre d'adeptes et la place que ce sport occupe dans les médias et dans la culture québécoise.

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU HOCKEY AU QUÉBEC

Le comité a tenu sa première réunion virtuelle le 25 novembre 2021, alors que les principes directeurs concernant le travail à faire ont été établis. Le 8 décembre, six sous-comités ont été mis sur pied et ont réuni des membres en fonction de leurs intérêts et de leurs domaines d'expertise.

Les sous-comités se sont penchés sur les thèmes suivants :

- l'expérience, la participation et la rétention ;
- l'environnement et l'accessibilité au hockey ;
- la sécurité et les officiels ;
- la professionnalisation des entraîneurs et la formation des bénévoles ;
- le développement de l'élite et ses structures ;
- le développement du hockey féminin.

Dans plusieurs sous-comités, des experts externes ont été invités à faire connaître leur point de vue sur des sujets pertinents à notre travail. Chaque sous-comité a tenu de trois à sept réunions virtuelles et nous a fourni un résumé périodique des discussions.

De plus, un appel de mémoires a été lancé et 17 citoyens, groupes et associations ont soumis un document avant l'échéance du 14 janvier 2022.

Tous les membres ont eu l'occasion d'examiner les travaux des sous-comités et ont approuvé un rapport provisoire qui a été présenté à l'équipe de la ministre le 15 février 2022. Ce rapport précisait les principes qui allaient guider toutes les recommandations du comité, soit notre désir d'accroître et de maintenir l'adhésion au hockey québécois ainsi que sa qualité et sa sécurité.

Le comité s'est réuni onze fois en mode virtuel et deux fois à Montréal, dont le 20 avril, pour approuver l'ensemble du plan d'action.

Enfin, il convient de souligner la grande synergie qui existe entre les membres de ce comité et qui se reflète déjà dans certaines de ses actions.

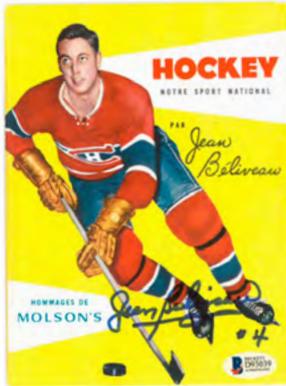
TABLE DES MATIÈRES

Lettre du président	III
Membres du comité	IV
Recommandations principales	V
Rappel du mandat	IX
Fonctionnement du Comité sur le développement du hockey au Québec	X

LES RECOMMANDATIONS

Hisser le hockey au rang de sport national du Québec.....	12
Inclure l'apprentissage du patin sur glace dans le programme scolaire du primaire.....	13
Rendre le hockey accessible pour tous.....	15
Prioriser le développement du hockey féminin.....	19
Prioriser le plaisir du jeu chez les enfants.....	23
Optimiser le développement du talent.....	27
Accroître le respect et la sécurité au hockey.....	33
Doter le Québec des infrastructures appropriées au développement du hockey.....	37
Conférer à Hockey Québec le pouvoir de gouverner et de guider l'avenir du hockey québécois.....	39
Conclusion	42
Remerciements	43
Le comité	44
Références et liste des individus et organismes ayant déposé un mémoire	47
Liste des sigles	48
Cheminement du joueur de hockey au Québec	49

HISSER LE HOCKEY AU RANG DE SPORT NATIONAL DU QUÉBEC



Source : Société d'histoire du sport de la capitale nationale

Le hockey sur glace a pris son envol au Québec, lors d'un premier match à l'intérieur de la patinoire Victoria de Montréal, le 3 mars 1875. Le hockey est un symbole important au Québec, et l'émeute du Forum en 1955 est vue comme un catalyseur de la fierté québécoise. Le hockey est associé à plusieurs de nos grandes réalisations. Parmi nos grands héros nationaux, soulignons Maurice Richard, Jean Béliveau, Guy Lafleur et, plus récemment, Marie-Philip Poulin.

NOS CONSTATS

» Le hockey n'est pas officiellement qualifié de sport national au Québec.

On trouve des références à *notre sport national* dans les journaux aussi loin qu'au tournant du siècle, et on ira jusqu'à le qualifier de « sport national des Canadiens français ». En 1956, le Club de hockey Canadien distribue une brochure illustrée

de 32 pages, intitulée « Hockey – Notre sport national » par Jean Béliveau. « Le Hockey a acquis une place prépondérante dans la vie des Canadiens, particulièrement dans le firmament sportif de la province de Québec. Nous sommes très heureux d'apporter une contribution additionnelle à notre grand sport national. »

Le Canada a officialisé le hockey le 12 mai 1994, en adoptant la *Loi sur les sports nationaux du Canada*, avec le libellé suivant :

« Le sport, communément appelé hockey sur glace, est par la présente reconnu et déclaré être le sport national d'hiver du Canada et le sport communément appelé la crosse est par les présentes reconnu et déclaré être le sport national d'été du Canada. »

Le sport national d'un pays, s'il n'est pas proclamé officiellement, est une notion assez ambiguë et difficile à définir lorsque plusieurs sports sont couramment pratiqués. En règle générale, il répond à plusieurs critères qui permettent d'observer son impact sur le pays : il s'agit d'un sport historiquement établi depuis plusieurs décennies ; des références culturelles y sont associées ; il est pratiqué par les jeunes en tant qu'activité récréative ou en milieu scolaire en tant qu'activité éducative, et dans les sports collectifs ; les équipes nationales sont parmi les meilleures au monde.

PISTES D'ACTION

Reconnaître officiellement le hockey en tant que sport national au Québec

- En raison de son histoire, de sa popularité, de sa pratique, de ses traditions et de sa place dans la culture populaire, le hockey mérite d'être considéré comme le sport national des Québécoises et Québécois. Il importe que nous nous donnions les moyens de réaliser nos ambitions pour ce sport si important dans notre histoire.

INCLURE L'APPRENTISSAGE DU PATIN SUR GLACE DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE DU PRIMAIRE

Un des éléments essentiels de la pratique du hockey consiste à glisser sur la glace en patinant. Une fois cette compétence acquise, les possibilités d'activités sportives en tout genre se déclinent de différentes façons au Québec : patinage libre, de vitesse, artistique, ringuette et, bien entendu, hockey.

NOS CONSTATS

› Les occasions de s'initier au patin et de découvrir le hockey ne sont pas suffisantes.

Rares sont les offres d'initiation au hockey ou au jeu pour les jeunes de 10 ans et plus. Les élèves du primaire n'ont pas tous l'occasion d'apprendre à patiner et à pratiquer le hockey. Les écoles n'ont pas toujours les installations nécessaires à son apprentissage. Ce n'est pas une priorité en milieu scolaire. Toutefois, dans plusieurs pays, comme en Australie pour la natation, l'initiation et l'enseignement d'un sport national font partie du cursus scolaire. Un manque d'expérience précoce dans le sport, qu'elle qu'en soit la raison, ne favorise pas sa découverte et sa pratique régulière.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Le sport scolaire contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du sport. Il joue un rôle déterminant pour l'accès des jeunes au sport et donne sens au vivre-ensemble et à l'apprentissage de la vie associative. Il favorise également la santé et la préservation de l'intégrité physique des élèves.

La compétence physique désigne la capacité d'une personne à développer ses aptitudes motrices et à faire l'expérience de différentes intensités et durées de mouvement. Optimiser ses compétences physiques permet de participer à un large éventail de situations et d'activités physiques, et d'apprécier sa pratique toute sa vie, pour un mode de vie sain et physiquement actif.

Le Québec est riche de sa diversité culturelle, mais il est difficile d'imaginer un Québec sans sa langue et sa culture. Il nous apparaît tout aussi difficile de l'imaginer sans son sport national. Le patin sur glace est notre catalyseur sportif. Apprendre à patiner est un atout privilégié pour l'égalité des chances ainsi que pour la formation citoyenne des Québécoises et Québécois.

PISTES D'ACTION

L'enseignement et l'apprentissage du patin sur glace à l'école primaire pour tous les enfants québécois

- Faire en sorte que tous les enfants québécois soient initiés au patinage sur glace dans le cadre des cours d'éducation physique et à la santé. Il faudra offrir des outils du type PRIMO. De plus, la mise en place de ces outils et leur application seront utiles pour enseigner les différents sports de glace et permettront aux enfants de pratiquer le patinage comme activité physique. En ce qui concerne la pratique du hockey en particulier, le fait d'apprendre à patiner à l'école facilitera la tâche des instructeurs et des entraîneurs bénévoles de la MAHG dans la catégorie novice.
- Faire en sorte que les écoles aient accès à des infrastructures et à des installations pour le patinage et l'initiation au hockey.
- Élaborer une stratégie pour subvenir aux besoins des milieux défavorisés.
- Promouvoir une économie circulaire (récupération du matériel utilisé ainsi que dons aux familles dans le besoin et dans les écoles primaires).

RENDRE LE HOCKEY ACCESSIBLE POUR TOUS

Le hockey s'inscrit dans l'histoire et le patrimoine québécois. Pour le Québécois d'âge moyen, il est facile d'imaginer les glaces, les amateurs, les tournois, les jeunes et moins jeunes avec leur sac de hockey sur le dos à la sortie des arénas, tout comme le bruit des coups de patin, des lancers frappés et des sifflets.

De 2008 à 2013, on dénombrait au moins 100 000 joueurs inscrits aux différentes activités de Hockey Québec, dont plus ou moins 6 500 joueuses. Selon le rapport annuel 2019-2020 de Hockey Canada (le dernier rapport pré-pandémique), Hockey Québec ne comptait que 87 323 membres affiliés, mais le nombre de filles est demeuré le même (6 618 joueuses). L'Alberta en comptait 78 000, dont 12 000 joueuses, et l'Ontario, tout près de 250 000 et plus de 50 000 femmes. Notons que toutes les provinces à l'ouest du Québec ont augmenté leur nombre d'adhérents depuis 2008.

Selon Influence Communication, l'année 2019, la dernière étudiée sans la COVID-19, le sport occupait la plus haute marche du podium de tout l'espace médiatique au Québec, avec 22,82%. Ce pourcentage était toutefois soutenu par les succès de Bianca Andreescu et Félix Auger-Aliassime en tennis et par le triomphe des Raptors de Toronto en basketball, dont le slogan *#WeTheNorth* a résonné partout au pays. Malgré une saison sans participation aux séries éliminatoires, le Canadien occupait toujours 40,92% de l'espace média associé aux sports. Il s'agit toutefois du pourcentage le plus bas des 20 dernières années, dépassant le taux précédent de 44,15% de l'année précédente. Ce pourcentage est très inférieur au record de 85,5% atteint en 2009.

NOS CONSTATS

› **Malgré sa portée majeure, son histoire et ses opportunités, le hockey n'est plus un incontournable pour les familles actives du Québec.**

En particulier chez les plus jeunes, les nouveaux arrivants et les filles, le hockey n'engendre pas le même sentiment d'appartenance et n'est donc pas un choix de sport à pratiquer ou un sport familial apprécié.

› **Paradoxalement, le hockey demeure omniprésent sur la scène médiatique québécoise.**

Le hockey, particulièrement le club de hockey Canadien, a toujours une grande part d'intérêt dans les médias québécois, mais l'impact de sa notoriété sur l'adhésion au hockey et sur sa pratique est discutable.

› **Recul de l'inscription et de l'engagement des Québécoises et Québécois à l'égard du hockey.**

Bien qu'historiquement le hockey fasse partie du tissu communautaire et social du Québec, il est faux de croire qu'il demeure le sport de prédilection des jeunes et que l'adhésion sera renouvelée année après année. La démographie québécoise et le contexte socio-économique doivent être pris en considération dans l'élaboration de stratégies de recrutement et de rétention.

› **L'impact financier est important pour les familles québécoises.**

Les frais d'inscription, l'achat des équipements de hockey ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement sont parmi les enjeux. Outre la contribution directe du portefeuille familial, les participants doivent majoritairement s'engager dans la réalisation d'activités et de campagnes de collecte de fonds pour financer leur saison.

› **Les horaires d'entraînement variés et inconstants et le nombre de parties compliquent l'organisation familiale.**

Les distances à parcourir pour l'entraînement, les joutes et les tournois peuvent être accablantes, en particulier dans les régions isolées ou mal desservies par les infrastructures.

› **L'impact de la pandémie de COVID-19 a été ressenti à la patinoire et dans les coffres de Hockey Québec.**

D'après Hockey Québec, 80 293 joueurs étaient affiliés à la Fédération en 2021-2022, soit une baisse de plus de 7 000 membres depuis l'application des premières mesures restrictives liées à la pandémie au printemps 2019. L'annulation des tournois 2021-2022 en raison de restrictions a donné lieu à un manque à gagner de 1 567 000\$. Comme dans tous les sports au Québec, on remarque aussi une diminution importante de participation chez les filles et les adolescentes. Enfin, le nombre de bénévoles, qui jouent un rôle essentiel dans le hockey québécois, a également chuté de façon inquiétante.

› **Le hockey est étiqueté comme un sport majoritairement masculin et blanc.**

Il y a peu de modèles, voire aucun, pour veiller à ce que la diversité soit représentée au hockey dans tous les rôles et à tous les niveaux. Pour les personnes en situation d'autorité ou d'accueil dans le hockey, on note un manque de compréhension et de sensibilisation quant à la manière de recevoir et d'inclure les personnes issues de la diversité dans le sport et d'assurer une pratique dans un environnement sain, sécuritaire et empreint de respect.

› **Les nouveaux arrivants ont peu ou pas de connaissance du hockey.**

Certaines communautés ethniques ou culturelles sont peu sollicitées dans la découverte du hockey, particulièrement les nombreux immigrants de la grande région de Montréal. Selon la Fondation des Canadiens pour l'enfance, 71 % des nouveaux arrivants affirment s'intéresser au hockey, mais seulement 3 % d'entre eux l'essaieront.

› **Les jeunes handicapés ne sont pas engagés ou encouragés à découvrir et à pratiquer le hockey ou le parahockey.**

Il y a un manque d'installations et de transport accessibles et adaptés.

› **Freins importants à l'accès des structures offertes par le milieu pour les communautés autochtones.**

Le hockey occupe une place centrale dans les communautés autochtones, et celles-ci sont déjà engagées dans ce sport. Les freins sont liés à l'accès aux programmes et à l'équipement ainsi qu'à l'environnement dans lequel le hockey est pratiqué.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Il apparaît important de rendre le hockey plus accessible à un plus grand nombre de Québécoises et Québécois.

PISTES D'ACTION

Permettre à tous les Québécois de pratiquer le hockey

- S'attaquer aux principaux obstacles et freins à la participation, qu'ils soient financiers, structurels, matériels, temporels ou géographiques.
- Proposer diverses mesures fiscales pour alléger le fardeau financier des parents et des intervenants (ex. : crédits d'impôt ou mesures visant à réduire les coûts d'inscription et de transport ou d'achat de matériel, ou à diminuer les coûts d'exploitation au moyen de subventions salariales ou de taux de location intéressants).
- Faire équipe avec les équipementiers et leurs distributeurs pour une offre d'entrée abordable.
- Mettre en place des programmes de récupération et de réattribution de l'équipement usagé.
- Établir des partenariats entre la Fédération et les divers intervenants des secteurs scolaire, communautaire, municipal et commercial pour offrir des opportunités supplémentaires de découverte du hockey et de sa pratique sous différentes formes.
- Mettre en place des initiatives concertées et durables et des offres de services adaptés qui encourageront l'accessibilité, la découverte et la participation à tous les âges, en tenant compte des réalités et des enjeux des différents milieux.
- Proposer des programmes de hockey non compétitifs, pour le plaisir de jouer, selon un horaire hebdomadaire habituel (même jour, même heure), avec des sessions plus courtes, en divisant par exemple les saisons d'automne et d'hiver.
- Encourager la mise en œuvre de programmes permettant la pratique du hockey dit « libre » ou sous différentes formes (ex. : hockey-balle, dek, cosom, pickup, parascolaire), et ce, dans les milieux associatifs et scolaires.

Promouvoir la diversité et l'inclusion dans la découverte et la participation au hockey

- Faire en sorte que tous les programmes de hockey offrent un environnement sécuritaire, positif et inclusif pour les joueurs et les familles, indépendamment de leur ethnie, de leur couleur de peau, de leur religion, de leur pays d'origine, de leur genre, de leur âge, de leur handicap, de leur orientation sexuelle ou de leur statut socio-économique, et ce, dans toutes les régions du Québec.
- Avoir une meilleure compréhension de la démographie québécoise pour joindre les personnes issues de la diversité.
- Former les entraîneurs, les arbitres et les autres intervenants hockey, et leur donner les bons outils pour qu'ils puissent interagir adéquatement et positivement auprès des jeunes issus de communautés et bien les accueillir dans un milieu où ces jeunes se retrouvent seuls ou en minorité. Les intentions sont bonnes, mais le peu de connaissances sur la façon d'agir freine les interventions.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes, des événements et des outils axés sur l'introduction, l'initiation, l'augmentation de la participation et la rétention de jeunes issus de la diversité, et ce, dans toutes les régions du Québec.

- Proposer plus activement le programme « Première Présence » de Hockey Canada, un programme d'initiation de six semaines qui vise à combiner le plaisir et l'apprentissage des habiletés de base. Réfléchir aux moyens de maintenir les joueuses et joueurs actifs après cette période d'introduction.
- Faciliter l'accès au hockey, en mettant en valeur des modèles qui leur ressemblent et auxquels ils peuvent s'identifier.
- Favoriser l'équité dans la mise en œuvre de l'offre de service et une pratique inclusive, dans le respect d'autrui.

Favoriser l'accessibilité pour les peuples autochtones et Inuits aux politiques, aux initiatives et aux programmes de Hockey Québec.

- Engager un dialogue avec les communautés autochtones et inuits pour mieux comprendre les défis auxquels font face les jeunes de ces peuples qui jouent au hockey.
- Travailler de façon concertée dans un espace novateur de rencontres, d'échanges et de partenariats entre citoyennes et citoyens liés par la passion du hockey et du sport dans un objectif de réalisation d'initiatives porteuses, constructives et de réconciliation.

Stimuler l'essor du parahockey et du hockey adapté.

- Faire en sorte qu'il y ait dans chaque région une patinoire accessible pour le parahockey et le hockey adapté.
- Collaborer avec les établissements de santé et les centres de réadaptation pour l'élaboration d'une offre d'initiation au parahockey.
- S'assurer que les associations régionales de Hockey Québec se préoccupent aussi de parahockey et de hockey adapté.
- S'assurer que Hockey Québec fait la promotion du parahockey et du hockey adapté.

PRIORISER LE DÉVELOPPEMENT DU HOCKEY FÉMININ

Plusieurs études menées récemment ont porté sur la situation du hockey féminin au Québec et au Canada. Le rapport final du Groupe sur le développement du hockey féminin au Canada a été présenté au conseil d'administration de Hockey Canada le 19 novembre 2021. Le rapport du Sommet du hockey féminin au Québec, tenu en juin dernier par le [Centre de haute performance en hockey 21.02](#), a été rendu public en septembre 2021.

NOS CONSTATS

› De façon générale, nous constatons que le Québec a pris du retard dans le développement du hockey féminin.

L'Ontario, qui dénombre 14,9 millions d'habitants, soit 1,7 fois le Québec (8,6 millions), compte huit fois plus de joueuses fédérées sur son territoire, soit 51 465 joueuses comparativement aux 6 618 joueuses québécoises (novembre 2021). Comme on pouvait s'y attendre, aux Jeux olympiques de 2022, Équipe Canada comptait 12 Ontariennes et 3 Québécoises parmi les 23 joueuses de la délégation. Des facteurs externes peuvent influencer cette statistique, notamment la popularité d'autres sports d'hiver au Québec. Dans les autres disciplines olympiques, on comptait 25 Québécoises, comparativement à 18 Ontariennes.

Tableau 1

Provenance des joueuses de l'équipe olympique canadienne de 2006 à 2022

PROVINCE	2006	2010	2014	2018	2022
Alberta	1	3	2	2	2
Colombie-Britannique	0	0	0	0	1
Manitoba	3	1	1	3	3
Nouvelle-Écosse	0	0	0	2	2
Ontario	10	8	11	11	16
Québec	6	7	6	4	3
Saskatchewan	2	2	1	1	1
TOTAL	22	21	21	23	28

Source : Rapport sur le Sommet du hockey féminin au Québec, septembre 2021

Il est à noter que notre voisin ontarien possède sa propre fédération de hockey féminin. L'Ontario compterait neuf employés à temps plein qui se consacrent au hockey féminin, contre un seul au Québec. Cette ressource est surtout affectée aux divers projets des équipes du Québec.

Les possibilités de développement sont faibles en raison d'une affectation inéquitable des ressources. Il en va de même pour l'encadrement et les ressources fournies aux joueurs identifiés « Élite », qui sont en nombre insuffisant.

Enfin, le processus d'identification des meilleures joueuses est imparfait et nécessite des améliorations.

› **Il y a peu d'équipes féminines de hockey et peu d'occasions pour les filles de jouer entre elles en bas âge.**

De plus, les filles et leur famille ignorent souvent les services offerts. L'absence d'une équipe et d'une ligue féminine professionnelle semble freiner l'évolution du hockey féminin au Québec.

› **Contrairement à d'autres provinces et à d'autres sports, les succès de l'équipe canadienne ont peu d'effets sur le nombre de participantes.**

La faible réaction et l'incapacité de Hockey Québec à répondre à la demande sont soulignées. Pourtant, les vedettes de ce sport sont relativement bien connues et respectées. Les noms de Manon Rhéaume, Danièle Sauvageau, France St-Louis, Danielle Goyette, Kim St-Pierre et Caroline Ouellette résonnent positivement chez les Québécoises et Québécois. Les joueuses de l'équipe nationale actuelle, soit Marie-Philip Poulin, Mélodie Daoust et Ann-Renée Desbiens, figurent parmi les meilleures au monde. Elles n'ont pas joué au hockey féminin avant les programmes d'élite provinciaux, universitaires et nationaux, tout comme Ève Gascon, qui a joué quelques matchs cet hiver avec les Olympiques de Gatineau dans la LHJMQ.

› **Le nombre de filles inscrites au hockey constitue une anomalie pour le Québec.**

Le nombre de joueuses inscrites à Hockey Québec est demeuré relativement stable depuis 2008 et le Québec est la seule province où ce nombre n'a pas augmenté depuis 2010. En revanche, la ringuette, un sport similaire pratiqué exclusivement par les femmes, semble évoluer et compte aujourd'hui 6 000 joueuses, en dépit de l'absence de programmes universitaires et d'opportunités professionnelles.

› **Il est injustifié que les femmes occupent aussi peu de postes de direction et de décision.**

C'est notamment le cas pour le personnel de Hockey Québec et sa structure de gouvernance. Une seule femme occupe actuellement un siège à son conseil d'administration, qui compte neuf membres. Des données similaires sont aussi observées pour l'ensemble du milieu du hockey québécois, canadien et nord-américain. Des progrès sont toutefois perceptibles en 2022, car à la permanence d'Hockey Québec, 47 % des postes sont pourvus par des femmes. La reconnaissance des femmes et les possibilités qui leur sont offertes au hockey pour agir à titre d'officielles ou d'entraîneuses sont limitées et souvent inadaptées à leur réalité. Il faut favoriser un sentiment d'appartenance chez les intervenantes.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Un plus grand nombre de femmes doivent être impliquées dans l'encadrement du hockey féminin au Québec, notamment dans les postes de gestion et en tant que parties prenantes aux décisions. Le milieu du hockey doit leur offrir un environnement inclusif et diversifié où les opportunités sont équitables. Selon le magazine *Fortune*, plus de 80 % des entrepreneures et dirigeantes des 500 plus grandes compagnies des États-Unis ont pratiqué un sport d'équipe avant l'âge de 20 ans. La collaboration, les défis affrontés et le désir de vaincre ont été des plus formateurs. Le nombre de filles inscrites au hockey (mixte et féminin) est nettement inférieur aux niveaux jugés acceptables pour le Québec. Si le hockey féminin commençait plus tôt, il y aurait plus de joueuses au Québec. Une hausse de 5 % du nombre de joueuses par région et par an au cours des cinq prochaines années est un objectif ambitieux.

PISTES D'ACTION

Accorder une importance prioritaire à la promotion du hockey féminin.

- S'assurer que les ressources consacrées au hockey féminin et masculin sont équitables. Les heures de pratique, le temps de glace, le nombre de pratiques par semaine et les ressources extérieures doivent être justes pour les deux.
- Augmenter l'offre de programmes du type « Première présence » de Hockey Canada pour les filles en recommandant que 50 % des places disponibles leur soient accordées, afin d'inciter les organisations à solliciter activement les filles. Cette règle d'égalité s'applique à tous les types de programmes d'initiation.
- Mettre l'accent sur le plaisir en bas âge afin d'augmenter la rétention des joueuses. L'environnement social proposé doit impérativement être axé sur ce qui touche les jeunes filles. Les jeunes filles et les jeunes garçons apprécient les mêmes choses dans la pratique sportive, mais pas dans le même ordre.
- Amener les mères des joueuses à suivre des formations et à s'impliquer dans l'équipe ou l'association dans laquelle leur fille évolue afin de faire avancer le hockey féminin.
- Impliquer les joueuses des catégories M15, M18, M21 et collégial auprès des équipes plus jeunes afin que les jeunes joueuses voient le niveau qu'elles peuvent atteindre en hockey féminin.
- Élaborer une offre de hockey féminin personnalisée et adaptée aux réalités de chaque région.
- Prendre des mesures pour bien informer et guider les parents et les joueuses à se diriger vers le hockey féminin lorsque c'est une possibilité. Les associations de hockey mineur doivent avoir l'obligation de divulguer la présence d'associations féminines et d'équipes féminines sur leur territoire lors de l'inscription de joueuses.
- Organiser des tournois ou des événements afin de créer des expériences entièrement féminines pour les filles qui jouent avec des garçons.
- Créer un tableau (visualiser) de cheminement pour une joueuse de hockey en indiquant les différentes options qui s'offrent à elle lors de son parcours (LHEQ, scolaire, associatif, etc.).

Mieux définir le parcours et le développement des joueuses de haut niveau.

- Créer un programme national québécois de développement pour poursuivre la croissance des joueuses des niveaux M18, collégial, universitaire et senior. Ce programme serait également complémentaire à l'équipe nationale féminine de développement de Hockey Canada.
- Fournir des informations aux joueuses dès la catégorie M13 par rapport aux différents cheminements possibles en hockey féminin (LHEQ, collégial, universitaire).
- Organiser des événements de visibilité à plusieurs endroits au Québec afin d'évaluer les joueuses de haut niveau de toutes les régions. Des équipes regroupant des joueuses n'évoluant pas dans le réseau féminin pourraient être créées lors de ces événements afin de pouvoir évaluer ces joueuses même si elles jouent avec les garçons.
- Mettre en place un réseau d'évaluateurs à travers la province et évaluer les joueuses dans la perspective d'un continuum de développement. Il faudrait évaluer les joueuses sur plusieurs années (dès la catégorie M13) ainsi que celles qui évoluent au hockey masculin (incluant les niveaux B et C), puisque certaines d'entre elles se développent plus tard. Enfin, il faudrait établir un encadrement annuel et un suivi des joueuses M15 identifiées « Élite ».
- Informer les joueuses de niveau AA (et non seulement celles de niveau AAA) en lien avec le réseau collégial (spécialement avec l'arrivée de la division 2 collégiale).

- Créer un comité provincial responsable du développement élite (équipe médicale, entraîneur.e.s, préparation mentale, etc.) qui se concertera et organisera des rencontres ponctuelles avec les joueuses « Élite » afin d'assurer un suivi de leur développement. Ce comité serait supervisé par la direction technique qui se consacre au développement féminin du hockey.
- Assurer une offre de service scolaire provinciale pour favoriser l'encadrement optimal des joueuses « Élite » dans un contexte scolaire (Sport-études/concentration sportive). Il existe une faiblesse au niveau des possibilités de développement en raison d'une attribution des ressources estimée inéquitable. Une meilleure allocation des ressources augmenterait les opportunités de développement des joueuses « Élite ». Utiliser la structure régionale et le comité technique pour pallier le manque de ressources.
- Organiser localement, ou en collaboration avec l'IIHF et d'autres partenaires, et avec l'appui du programme québécois de soutien aux événements internationaux, des championnats du monde féminins U20 récurrents. Ce championnat annuel, comme le Championnat du monde junior masculin, n'a pas son équivalent chez les femmes dans le monde.
- Établir un encadrement et un suivi holistique annuel pour au moins 40 joueuses au Québec.
- Doubler le nombre de joueuses « Élite/Relève » (la moyenne est de 40 actuellement) et proposer un suivi aux joueuses M15 identifiées « Élite ». Enfin, mettre en place un réseau d'évaluateurs à travers la province.
- Conserver « nos cerveaux » au Québec, en offrant des bourses équivalentes aux aides financières de la NCAA.
- Augmenter les possibilités de développement spécifiques et ponctuelles pour les jeunes joueuses identifiées (camps, cliniques spécialisées, suivi de cheminement « log book », etc.).
- Stabiliser le Centre 21.02 et mettre en place des services régionaux.

Promouvoir le leadership féminin en hockey.

- S'assurer que Hockey Québec embauche un plus grand nombre de femmes au sein de la Fédération et applique les règles d'équité en matière d'emploi de même que pour la représentation au sein du comité exécutif.
- Créer, à la Fédération, un poste de gestionnaire en hockey féminin, distinct de celui en hockey masculin.
- Créer un laboratoire d'accompagnement pour les entraîneuses de hockey féminin afin de favoriser leur développement à court, moyen et long terme. Créer une communauté d'apprentissage professionnel d'entraîneuses pour établir un réseau et favoriser les échanges d'entraîneuses à l'occasion de réunions ou d'événements ponctuels.
- Veiller à ce que la rémunération des entraîneuses soit équitable.
- Identifier dès l'adolescence, les joueuses qui pourraient devenir de bonnes entraîneuses, tant sur le plan récréatif que compétitif, et les encourager à s'impliquer auprès des équipes plus jeunes (M7, M9, M11).
- Continuer à offrir des opportunités de « coaching » aux entraîneuses afin de faciliter leur développement, notamment au sein des programmes d'excellence de Hockey Québec. Offrir des opportunités en tant qu'officielles aux joueuses en fin de carrière afin qu'elles puissent rester impliquées dans le hockey féminin et, enfin, proposer des opportunités à des femmes dans des postes décisionnels et de gouvernance. Cela aurait également un impact positif sur d'autres femmes qui pourraient se sentir les bienvenues pour s'impliquer dans le milieu du hockey.
- Améliorer la promotion de l'arbitrage et du « coaching » auprès des joueuses plus jeunes de tous les niveaux.
- Offrir un environnement sécurisant et inclusif aux arbitres et entraîneuses afin de favoriser leur rétention.
- Offrir un environnement qui permet aux femmes de concilier l'aspect familial et l'aspect professionnel de leur vie.

PRIORISER LE PLAISIR DU JEU CHEZ LES ENFANTS

Les enfants sur la patinoire d'arrière-cour ont du plaisir. Cette image suscite des sourires.

Malheureusement, les adultes tendent à recréer leur univers dans les jeux d'enfants, et le hockey n'y fait pas exception. Malgré des différences sur le plan des compétences, des forces et des expériences, les jeunes jouent régulièrement selon des règles et principes qui sont directement calqués sur le hockey pour adultes, sans que leur pertinence à ce niveau soit remise en question.

Le modèle ne tient pas si 70% des jeunes abandonnent la pratique de leur sport avant l'âge de 13 ans. Selon l'expert et consultant Matt Young, « les adultes, les parents, les entraîneurs et les organisations en sont la principale cause ». Leur désir de prendre en main la réussite sportive des jeunes, ou de leurs enfants, est imparfait. Trop tôt dans leur développement, selon d'autres experts, nous avons créé des catégories, des classements, des niveaux plus élevés qui exigent d'autres adversaires, qui ont les mêmes attentes d'excellence, et des ligues, des tournois et des championnats de plus en plus éloignés, exigeants et coûteux. Un système où le jeune prodige et son entourage ont l'impression d'être dans une classe supérieure, entourés de spécialistes, qui feront en sorte qu'on « ne l'échappe pas ». Il en résulte une pression de performer et, surtout, de ne pas décevoir. C'est trop d'argent, trop de temps et trop d'attente qui sont en jeu.

Le hockey est un jeu. Les adultes ont oublié de prendre le plaisir au sérieux. Laissons les enfants s'amuser comme des enfants. Le Canadien Malcolm Gladwell a déjà dit qu'un être humain doit consacrer 10 000 heures à acquérir une expertise quelconque. Il n'a pas dit qu'il devait le faire avant l'âge de 13 ans.

Plus de jeunes, aussi longtemps que possible, dans le meilleur environnement possible.

NOS CONSTATS

› Le joueur et le plaisir de jouer ne sont pas toujours au cœur des actions.

Il semble que peu importe l'âge, le niveau et le calibre, l'accent n'est pas toujours mis sur le mieux-être du joueur ni sur le plaisir de jouer au hockey. Il n'existe pas de charte des bonnes pratiques pour faciliter la pratique du hockey et le développement des habiletés dans un environnement sain.

Peu de chercheurs ont examiné et mesuré les déterminants qui permettent aux jeunes de jouer et d'apprécier la pratique du hockey. Les bienfaits de ce sport sont méconnus et son image est entachée.

Bien qu'ils soient indispensables et grandement appréciés pour leur présence et leur dévouement à l'égard des jeunes hockeyeurs, les parents et les bénévoles impliqués dans ces fonctions cruciales ont besoin de la présence de guides professionnels pour s'acquitter efficacement de leur mandat. Malheureusement, comme les structures actuelles sont basées sur un modèle concurrentiel, la victoire demeure souvent l'objectif des parties de hockey pour les entraîneurs et les supporters, peu importe le calibre du jeu. Les bienfaits liés à la pratique du hockey s'en trouvent réduits. Les statistiques et les classements sont trop souvent priorisés au détriment de la découverte du hockey et de l'acquisition d'habiletés. Chez les M11, seul le plaisir devrait être pris au sérieux.

De façon générale, il existe une lacune majeure dans le contenu éducatif et les moyens technologiques de diffusion de l'information.

› Le modèle de développement et la philosophie du hockey à l'enfance ne sont pas toujours respectés.

Selon le document du MEQ, « Développement du talent sportif », le hockey est un sport à spécialisation appropriée à l'adolescence, mais dans les faits, son enseignement et sa pratique sont mal appliqués au Québec, en particulier lors du passage de l'enfance à l'adolescence. La Méthode d'apprentissage de hockey sur glace (MAHG), qui assure l'initiation au hockey pour les joueurs de moins de 9 ans (M9), est reconnue et appuyée par des entraîneurs-maîtres. Cependant, on trouve de nombreux entraîneurs bénévoles aux niveaux suivants, M11 et M13, qui ne sont pas toujours en mesure d'enseigner les principes fondamentaux de l'acquisition de compétences. La pression est forte derrière le banc. Le « coaching », c'est comme enseigner, mais avec tous les parents derrière la classe.

Le bien-fondé de la tenue de championnats provinciaux est remis en question. L'accent est trop mis sur la victoire. Le classement des joueurs et l'homogénéité des groupes s'effectuent trop tôt et en entonnoir, sur une période trop longue.

› Certains parents s'inquiètent du fardeau logistique et de l'image erronée du hockey.

Les parents ont des inquiétudes à propos du climat et de l'environnement du hockey (racisme, homophobie, misogynie) et perçoivent une certaine tolérance à l'égard d'actes ou de comportements inappropriés, ainsi que l'absence de sanctions ou de conséquences. On note un manque d'opportunités et de programmes liés à la diversité.

Les activités surchargées, les voyages et les frais liés à la pratique du hockey découragent les familles actives au Québec. L'offre de service est dépourvue d'options.

Les attentes à l'égard du rôle et du comportement des entraîneurs bénévoles sont problématiques et méritent que l'on s'y attarde de façon prioritaire. Faute de moyens, le cadre est insuffisant, l'accent est peu mis sur le développement du hockey et les structures actuelles confondent tout le monde.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

La classification hâtive réduit considérablement l'accessibilité à la participation au hockey. Cette approche lui donne une orientation trop rapide vers la compétition. Il nous apparaît important de rendre le hockey plus attrayant, plus accessible, moins compétitif et moins élitiste.

PISTES D'ACTION

Prendre le plaisir, l'équité et le respect au sérieux.

- Promouvoir la pratique du hockey chez les enfants de moins de 13 ans sur une distance plus courte sans qu'ils aient à se déplacer en dehors de leur région. Fixer une distance maximale et limiter le nombre d'activités ou de tournois en dehors de cette zone.
- Modifier les règles qui s'appuient inutilement sur le modèle traditionnel et promouvoir le plaisir sur le plan de la quantité et de la qualité. Voici quelques propositions :
 - remplacer le rôle de l'arbitre par celui de conseiller technique;
 - opposer des joueurs de même niveau, après entente entre les entraîneurs, avec un temps de jeu programmé;
 - réduire le nombre de compétitions significatives;
 - jouer à toutes les positions;
 - éliminer les avantages numériques;
 - permettre au gardien substitut de jouer à une autre position.

- Privilégier l'enseignement.
- Créer les meilleures expériences de participation et d'assiduité au hockey en simplifiant les calendriers et les déplacements, et en variant les offres et les modèles de pratique du hockey pour faire en sorte que les jeunes, les parents et les bénévoles adhèrent à notre sport.
- Faire en sorte que les calendriers respectent davantage la réalité familiale québécoise.
- Distribuer les leçons du programme MAHG tout au long de la saison plutôt que de les condenser en début de saison, et introduire le concept dans les catégories MAHG+ supérieures en cours de saison.
- Utiliser la recherche et la science pour mesurer la motivation, le plaisir et les bienfaits de la pratique du hockey. Proposer les actions appropriées et mettre en place une programmation et des activités qui reflètent la motivation, les sources de plaisir et les bienfaits de la pratique du hockey selon les différents groupes d'âge, et tiennent compte de tous ces éléments.

Redéfinir le modèle compétitif chez les moins de 13 ans.

- Changer le mode compétitif, de classement et de statistiques dans les catégories M11 et moins, afin de réduire les attentes de performance des parents et des entraîneurs.
- Supprimer les classements et les statistiques jusqu'à la catégorie M13 inclusivement.
- Réduire les attentes parentales quant à la performance des jeunes dans les catégories M11 et M9 en limitant les déplacements et en éliminant les statistiques.
- Organiser des festivals récurrents à des fréquences appropriées selon les milieux et besoins au lieu de tournois dans les M11.
- Éliminer le championnat provincial M11 chez les garçons, mais le maintenir chez les filles. Cette distinction s'explique par la rare possibilité de rassembler les meilleures joueuses de chaque région, souvent éparpillées en équipes mixtes.
- Éliminer la division AAA relève chez les M13 et le M12 au niveau scolaire (dans sa forme actuelle, 2022), afin de réduire l'intensité de l'entraînement, la compétition avant l'adolescence et le recrutement hâtif et souvent nocif des joueurs.
- Changer le système de classification des joueurs et permettre la permutation des catégories en cours de saison, afin de respecter la croissance et l'évolution des joueuses et joueurs.
- Analyser les différences de maturation physique dans le groupe d'âge 12-13 ans afin d'avoir des groupes plus homogènes.

Créer et maintenir des postes de conseillers techniques au sein des associations de hockey mineur.

Les mandats du conseiller technique chez les filles et les garçons devraient être les suivants, de façon uniforme dans toutes les régions du Québec, selon le programme existant AHM modèle, qui vise à reconnaître et à promouvoir les associations de hockey mineur qui excellent par leur structure et leur leadership.

- Encadrer et accompagner les entraîneurs du hockey mineur qui, avec le soutien des spécialistes de la Fédération, seront en mesure d'accorder la priorité à l'apprentissage des compétences techniques et d'offrir une formation complète et polyvalente.
- Soutenir de façon accrue la sélection des équipes.
- Offrir aux entraîneurs un soutien pédagogique et à la planification.
- Offrir un soutien direct sur la glace lors des entraînements.
- Superviser la gestion des parties.
- Assurer la responsabilité de stages de perfectionnement sur les habiletés des joueurs et des gardiens et faciliter le perfectionnement des entraîneurs et des arbitres.
- Donner un accès gratuit à ses programmes en numérique, aux cahiers d'exercices, vidéos et autres types d'accompagnement pour les joueurs, les parents et les autres intervenants. Offrir aux entraîneurs des méthodes et des outils d'apprentissage modernes et adaptés à chaque groupe d'âge.

OPTIMISER LE DÉVELOPPEMENT DU TALENT

Hockey Québec, ainsi appelé depuis 1996, est né 20 ans plus tôt, en 1976, d'une fusion entre la Fédération de hockey sur glace du Québec, section majeure, et l'Association du hockey mineur du Québec pour permettre de régir l'ensemble des activités de hockey amateur au Québec. De M13 à M17 Espoir, on trouve plusieurs hockeyeurs dans les 24 franchises de calibre AAA, associés à la Ligue de hockey Excellence du Québec (LHEQ), qui contient également 8 franchises en hockey féminin (M13 à M18). Hockey Québec chapeaute les programmes Sport-études reconnus par le Ministère pour les athlètes de premier niveau. La Fédération est aussi partenaire du RSEQ, de la LHM18AAAQ, de la LHJAAAQ, et de la LHJMQ.

Depuis plusieurs années, le hockey scolaire est considéré comme une solution alternative ou un complément au hockey associatif. Depuis juillet 2021, la Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS) et la Ligue de hockey interscolaire (LHIQ) ont intégré le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

Le hockey est présent dans les trois secteurs du RSEQ (scolaire, collégial et universitaire), où n'évoluent pas moins de 883 équipes. Il est pratiqué par environ 8 500 élèves et étudiants à travers le Québec. De ce nombre, environ 7 400 élèves-athlètes pratiquent le hockey au secondaire, 900 au collégial et 190 dans les sept programmes universitaires, dont quatre chez les femmes.

Les opportunités de pratiquer le hockey dans un contexte compétitif sont nombreuses, diversifiées et complexes.

Il existe une concurrence parfois néfaste entre certains programmes scolaires et associatifs. Cette concurrence nuit au développement du hockey au Québec. Les attentes envers les jeunes adolescents sont trop élevées, tout comme la pression que subissent les programmes et leurs dirigeants.

Le processus de développement des meilleurs 16 et 17 ans (après M18) est imparfait et remis en question. L'Équipe Québec M16 obtient de bons résultats lors des Jeux du Canada. Ce groupe a même concurrencé avec succès l'équipe nationale finlandaise, au cours d'un projet s'échelonnant sur quelques années. Ces résultats impressionnants ne se sont toutefois pas traduits par une augmentation importante du nombre de Québécois au sein de l'équipe nationale junior canadienne (3 joueurs sur 25 en 2022). Le statut et la place des jeunes de 17 ans dans le hockey québécois sont mal définis, ce qui les empêche d'atteindre leur plein potentiel. Seulement 185 joueurs de 17 ans se retrouvent dans la LHJMQ (60), la LHJAAAQ (40) ou le Collégial D1 (80).

L'éducation est omniprésente dans le développement d'un joueur de hockey au Québec, mais le manque de programmes de hockey universitaire réduit considérablement les possibilités. Il s'agit d'un avantage considérable pour les joueurs et les programmes américains.

Enfin, il y a un manque de connaissances et d'information chez les parents des joueurs de hockey à propos des étapes d'apprentissage dans le développement du joueur de hockey, ce qui entraîne des pressions inutiles et de mauvaises décisions. Les zones grises permettent à des intérêts externes ou privés de répondre à leurs espérances et à leurs impressions.

En résumé, nous sommes trop impatients en ce qui a trait au développement des joueurs et ceux-ci sont trop rapidement identifiés à un jeune âge.

NOS CONSTATS

› Le modèle d'encadrement des joueurs de 13 à 17 ans est perfectible.

La sélection des joueurs se fait d'une façon qui éloigne les plus prometteurs de leur milieu au lieu de penser au réseau qui leur conviendrait le mieux. Nous devons remettre leur développement au centre de nos préoccupations.

› La sélection du talent au Québec se fait de manière hâtive.

Le hockey est un sport où la spécialisation est appropriée à l'adolescence, mais la manifestation optimale de la performance atteint son apogée à l'âge adulte. Toutefois, la sélection du talent au Québec se fait de manière hâtive (15 ans chez les M18AAA, 16 ans dans la LHJMQ et 18 ans dans la LNH). On constate une promotion précoce des jeunes de 14 ans vers le M18AAA, avec des résultats mitigés, selon les statistiques. La progression du développement parmi les joueurs âgés de 16 à 17 ans n'est pas optimale dans les structures actuelles. Le temps de glace est dilué. De plus, l'entraînement est insuffisant et a un impact sur le développement sportif. Le hockeyeur doit parfois changer d'adresse et de programme scolaire en fonction des besoins des équipes, et ce, aux dépens de ses intérêts scolaires. Les joueurs de 17 ans ne peuvent compter sur aucune ligue pour s'épanouir convenablement.

› L'encadrement des joueurs qui sortent du hockey mineur (après M18) est inapproprié.

Les joueurs du collégial et de la LHJAAAQ manquent d'opportunités pour poursuivre leurs études en jouant à un calibre approprié. Un grand nombre d'entre eux doivent se déplacer vers d'autres provinces pour jouer à l'université. Plus de 250 joueurs québécois issus des rangs LHM18AAAQ ou LHJAAAQ étudient ou jouent actuellement dans les Maritimes ou dans des universités offrant du hockey de troisième division. Il n'y a pas suffisamment de hockey universitaire masculin au Québec (trois programmes, un seul en français). Quarante-quatre boursiers de la LHJMQ évoluent actuellement à l'extérieur du Québec.

› Les parents sont confus en ce qui concerne les objectifs et le développement du joueur de hockey.

Éduquer les parents sur les buts et le développement du joueur de hockey représente un défi. Ils souhaitent sauter les étapes et ne comprennent pas les objectifs de chacun. Les agents qui interviennent dans le développement des joueurs en bas âge occupent beaucoup trop de place. Le manque de connaissances des parents au sujet du rôle et de l'utilité d'un agent a des conséquences à divers niveaux.

› Les programmes, les directives et les exigences de Hockey Québec ne sont pas appliqués dans les associations de hockey mineur.

De nombreux outils et programmes mis au point par Hockey Québec ne font l'objet d'aucun suivi et ne sont pas mis en œuvre dans les AHM de la province. De nombreux entrepreneurs du hockey de la province utilisent leurs propres recettes pour développer le talent.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

En 2021, le Québec n'avait plus que 11 joueurs dans les programmes nationaux de hockey senior masculin, féminin et junior ainsi qu'en parahockey. S'il occupe tout de même le troisième rang au pays, il est loin derrière l'Ontario (15 millions d'habitants), qui en comptait 58, et l'Alberta 15 (4,5 millions). Les sept autres provinces réunies, presque égales sur le plan de la population (9 millions comparativement à 8,6 millions pour le Québec), en comptaient 28. Sous cet angle, le Québec est le parent pauvre du hockey d'élite canadien. Nous devons nous assurer que nos meilleurs athlètes réalisent leur plein potentiel dans des conditions optimales.

Tableau 2
Participation aux équipes nationales en 2020-2021

ORGANISME PROVINCIAL	NOMBRE DE JOUEURS DANS L'ÉQUIPE NATIONALE
Hockey Colombie-Britannique	8
Hockey Alberta	15
Hockey Saskatchewan	6
Hockey Manitoba	6
Fédération de hockey de l'Ontario	53
Hockey Est de l'Ontario	5
Hockey Québec	11
Hockey Nouvelle-Écosse	3
Hockey Île-du-Prince-Édouard	2
Hockey Terre-Neuve-et-Labrador	3

Source : Hockey Canada, Rapport annuel 2020-2021

PISTES D'ACTION

Instaurer des programmes régionaux de développement.

- Mettre sur pied des programmes qui permettent au hockey associatif et au hockey scolaire de collaborer en matière de développement du talent. En concertation avec les équipes M18 AAA et sous la responsabilité des directeurs techniques régionaux, ces programmes :
 - assurent le leadership dans le développement du talent, en implémentant le modèle de développement du joueur avec encadrement, évaluation et supervision;
 - dirigent des ateliers de perfectionnement et de déploiement de spécialistes du hockey dans toutes les régions, peu importe la structure;
 - assurent un contact permanent avec les joueuses et joueurs de leurs régions.
- Établir et uniformiser les règles et les mesures conformément au cheminement optimal des joueuses et joueurs de hockey.
- Empêcher le surclassement des joueurs exceptionnels de 14 ans vers le M18 AAA.
- Mettre sur pied un système d'évaluation et d'analyse avec des spécialistes du domaine pour les demandes de statut exceptionnel pour les joueurs de 15 ans de la M18 AAA et ceux de 16 ans de la LHJMQ.
- Se doter d'un plan de développement pour les équipes avec des joueurs surclassés. Ainsi, les joueurs de première année respecteraient un temps de jeu minimal ainsi qu'un minimum de matchs. Cela leur permettrait de développer leurs habiletés individuelles et physiques au moyen de programmes hors glace appropriés et d'un encadrement psychologique.

- Permettre à tout joueur M13 et plus d'accéder et d'évoluer dans la LHEQ tout en respectant son choix et son cheminement scolaire, que ce soit dans le cadre des programmes Sport-études ou des concentrations sportives liées et accréditées au programme de développement régional.
- Transformer le réseau M17 Espoir en une ligue M18 AAA mineure qui accueillerait les meilleurs joueurs de 15 ans. Cette ligue serait fusionnée avec la LHM18AAAQ, qui assurerait le développement des joueurs de 15, 16 et 17 ans du secondaire.
- Voir à ce que la LHM18AAAQ accueille les meilleurs joueurs de 16 ans (à l'exception des joueurs de la LHJMQ) et les joueurs de 17 ans disponibles.
- Rendre illimité le nombre de joueurs de 17 ans au secondaire.
- Éviter, dans la LHJMQ, le rappel permanent d'un joueur de 16 ans ou 17 ans du secondaire de la LHM18AAAQ durant la saison.
- Faire preuve de leadership et veiller au développement équitable des jeunes de 17 ans du collégial RSEQ (Collégial D1) et de la LHJAAAQ avec, par exemple, un nombre minimal de places disponibles dans les alignements, et assurer l'encadrement approprié afin d'optimiser le développement de ces joueurs.

Proposer des mesures conformément au cheminement optimal des hockeyeurs dans la LHJMQ.

- Interdire les transactions, dans la LHJMQ, d'un joueur actif avant la graduation au secondaire, un engagement ferme pour la saison complète, et interdire également un rappel en milieu de saison.
- Revoir et améliorer le ratio matchs/entraînements dans la LHJMQ.
- Offrir des ressources en soutien aux équipes pour le développement des joueurs sous forme de programmes d'accompagnement dans la LHJMQ.
- Faire valoir une règle d'équité pour la LCH et ses équipes qui permettrait aux joueurs qui le souhaitent et qui se qualifient d'avoir un statut reconnu d'étudiant à temps plein (critères à préciser), leur permettant ainsi de bénéficier d'une fenêtre de temps supplémentaire de un à deux ans avant de signer un contrat professionnel, et faire les représentations nécessaires pour l'implanter. L'implantation d'une règle d'équité fait en sorte qu'un joueur québécois (ou canadien) n'est pas désavantagé par rapport à ceux qui évoluent dans les structures de développement américaines ou européennes.

Créer une entité collégiale réservée aux joueurs de hockey de la LHJMQ (ou à d'autres joueurs et athlètes de haut niveau).

- Mettre en place, de manière virtuelle, l'ensemble des cours collégiaux du tronc commun et certains cours. Cette nouvelle entité collégiale travaillerait également en collaboration avec les différents cégeps où les joueurs impliqués étudieraient normalement de manière à offrir les cours complémentaires ou propres à un programme particulier.
- Étudier la diplomation des joueurs de la 6^e secondaire (12^e année dans les autres provinces et aux États-Unis).
- Évaluer l'efficacité et la pertinence du cégep à distance pour les joueurs de la LHJMQ, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours à l'université.

Prioriser le développement et la stabilité du hockey universitaire québécois.

- Établir un programme de bourses (Bourse Québec) pour les joueuses et joueurs universitaires qui choisissent de poursuivre leur carrière dans un établissement du Québec. Du côté féminin, veiller à ce que les bourses soient bonifiées ou attribuées aux joueuses qui font partie du cheminement à long terme de l'athlète. Ce programme pourrait permettre d'endiguer l'exode de nos athlètes les plus inspirants.
- Soutenir financièrement la mise sur pied d'une ligue de hockey universitaire masculine en D1.
- Soutenir financièrement une offre de service adéquate et adaptée aux programmes de hockey universitaire féminin.
- Soutenir financièrement la mise sur pied d'une ligue universitaire masculine provinciale (D2).
- Laisser le Ministère et le RSEQ définir le mode de financement de ces programmes, pour un minimum de cinq ans. Les universités devront également s'impliquer pour stabiliser et garantir la viabilité de la ligue et de ses équipes. Veiller à ce que le financement soit lié à une offre de parité entre le hockey masculin et le hockey féminin, conformément aux réalités régionales.

Mettre sur pied un centre national et trois équipes nationales au Québec chez les hommes M18 et les femmes ainsi qu'en parahockey.

Programme national M18 masculin: Ayant identifié les joueurs de 17 ans de la province comme groupe critique ne bénéficiant pas de services optimaux en matière d'environnement propice à leur développement et par souci d'offrir plus de possibilités à un plus grand nombre d'athlètes de cette tranche d'âge, le CQDH recommande la mise sur pied d'un programme national permanent de développement M18 masculin.

- Identifier au minimum 50 joueurs de 17 ans du collégial ne s'étant pas taillé une place au sein de la LHJMQ à qui seront offerts un suivi supplémentaire payé de même qu'un accès à l'encadrement et aux services de l'INS. L'encadrement inclut un entraîneur à temps plein, un préparateur physique assigné, un préparateur mental, un soutien en matière de nutrition et un conseil pédagogique pour soutenir le parcours scolaire obligatoire au choix de l'étudiant.
- Constituer une équipe de 26 (15-8-3) de ces joueurs engagés à poursuivre leur parcours sportif au sein des établissements scolaires du Québec. Elle jouerait contre les équipes RSEQ Collégial D1 et celles de la LHJAAAQ. Tous les autres joueurs profiteront d'un suivi serré, d'une possibilité d'entraînements et d'événements ponctuels, et d'une perméabilité du programme, en plus de l'engagement de leur programme à leur assurer un environnement de développement adéquat. Les objectifs poursuivis incluent les objectifs suivants, mais ne s'y limitent pas:
 - la diminution de l'effet d'entonnoir en protégeant 50 athlètes supplémentaires annuellement d'une exclusion hâtive aux meilleurs niveaux;
 - l'accès élargi au parcours long donnant accès au réseau universitaire bonifié;
 - la collaboration rassembleuse de HQ, de la LHJMQ, de la LHJAAAQ ainsi que du RSEQ Collégial D1 et M18AAA;
 - le programme procurant aux joueurs identifiés un environnement optimal absent des structures existantes;
 - le bassin de joueurs pour répondre aux nouvelles réalités liées aux classements moins nombreux;
 - plus de joueurs (50), plus longtemps (une année supplémentaire) et un meilleur environnement (centres régionaux d'entraînement multisports).

Les détails seront élaborés sous la gouverne commune des membres collaborateurs.

Programme national québécois de développement en hockey féminin: Ayant identifié des joueuses de la province comme groupe critique ne bénéficiant pas de services optimaux en matière d'environnement propice à leur développement et par souci d'offrir plus de possibilités à un plus grand nombre d'athlètes identifiées «Élite», le comité recommande la mise sur pied d'une équipe nationale québécoise de développement en hockey féminin, sous la forme d'une équipe constituée de joueuses qui ne font pas encore partie des équipes nationales du Canada.

Programme national québécois de développement en parahockey: Ayant identifié des joueuses et joueurs de la province comme groupe critique ne bénéficiant pas de services optimaux en matière d'environnement propice à leur développement et par souci d'offrir plus de possibilités à un plus grand nombre d'athlètes, le comité recommande la mise sur pied d'une équipe nationale québécoise de développement en parahockey, sous la forme d'une équipe constituée de joueuses et joueurs qui ne font pas encore partie des équipes nationales du Canada.

Mieux définir et appliquer le cadre de développement du talent québécois.

- Préciser et promouvoir les attentes quant au rôle et au comportement d'un entraîneur, selon la catégorie et le groupe d'âge.
- S'assurer que les entraîneurs-chefs M15 AAA à M18 AAA sont à temps plein et rémunérés de façon appropriée.
- Favoriser le développement physique et mental optimal du hockeyeur et de la hockeyeuse.
- Faire découvrir gratuitement le métier d'entraîneur aux joueuses et joueurs M15, M17, M18, collégial et universitaire. L'objectif est d'augmenter le nombre d'entraîneurs ayant eu un bon parcours sportif. Les joueurs qui sont en Sport-études ont plus de disponibilités à la fin de leur saison (mai-juin).
- Exiger le Programme de reconnaissance des écoles de hockey et des cliniques de perfectionnement de Hockey Québec. S'inspirer du modèle ISO et le labelliser en conséquence.
- Améliorer la collaboration entre les réseaux en agissant pour le bien des joueurs au lieu d'agir en chasse gardée ou en compétiteurs commerciaux.

ACCROÎTRE LE RESPECT ET LA SÉCURITÉ AU HOCKEY

Selon l'*Étude des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en 2015-2016*, les sports de combat et le hockey sur glace ont les taux de blessures les plus élevés. La vaste majorité des blessures au hockey ne se produisent pas dans les combats, mais plutôt au contact des joueuses, des joueurs ou de la bande.

La sécurité au hockey est aussi un enjeu à d'autres niveaux, où il est parfois jugé nécessaire de protéger les intérêts d'une équipe ou d'une organisation avant ceux de ses membres. Malgré les nombreux programmes, publications et interventions existants, l'intimidation et les comportements violents demeurent répandus.

Critiquer un arbitre de hockey relève presque de la tradition. C'est un phénomène social qui oppose le peuple à l'autorité. Les joueurs, les entraîneurs et les spectateurs, impliqués émotionnellement dans le sport et ses enjeux, voient parfois l'arbitre comme un adversaire, et non comme un partenaire de jeu. Selon l'*Étude sur les officiels en sport au Québec*, publiée en avril 2021, le manque de respect (48 %) et les situations de stress (44,8 %) sont les deux premiers éléments déterminants pour quitter la profession chez les jeunes de moins de 18 ans sondés.

Le taux de rotation est élevé et moins d'officiels s'engagent à long terme que dans le passé.

Néanmoins, deux représentants du Québec sont présentement aux Jeux olympiques. Notre représentation aux échelons supérieurs est satisfaisante et citée en exemple ailleurs au pays. Quatre des dix officiels affectés aux finales de la Coupe Stanley en 2021 provenaient du programme de développement des officiels de Hockey Québec. Il s'agit là d'une fierté qu'il faut préserver.

NOS CONSTATS

› La réputation négative de comportements répréhensibles est régulièrement mise de l'avant.

La réputation négative de comportements répréhensibles est régulièrement mise de l'avant (ex. : paroles et gestes irrespectueux, racistes, homophobes, misogynes et violents dans le contexte de la pratique du hockey de la part de participants, d'entraîneurs, de bénévoles ou de parents).

Les sanctions mises en place font l'objet d'interrogations. Des craintes sont liées aux blessures qui peuvent ultimement affecter le parcours sportif et scolaire ainsi que la qualité de vie des joueuses et joueurs.

Le programme *Franc Jeu* de Hockey Québec agit comme levier positif sur le comportement des jeunes et des entraîneurs, mais ne peut à lui seul agir sur l'intégrité des participants et le climat dans lequel se joue le hockey au Québec.

› Les bagarres sont encore trop nombreuses au hockey junior et ailleurs.

Malgré une baisse marquée des combats, en lien avec la recherche sur les commotions cérébrales et une réglementation plus stricte, les bagarres sont légèrement à la hausse cette saison au hockey junior majeur au Québec. Une proportion de 47 % des bagarres impliquent un instigateur et/ou un agresseur. Il y avait 0,25 bagarre par match en 2019-2020, 0,11 en 2020-2021 (pandémie) et 0,15 cette saison (en date du 13 avril 2022). Les six formations basées dans les Maritimes sont toutefois impliquées dans plus de la moitié des bagarres de la LHJMQ, qui compte 18 équipes. Dans la LHJAAAQ, il n'y a actuellement aucune suspension avant le cinquième combat et plusieurs bagarres en fin de match.

› On constate un réel manque de respect pour les officiels du hockey.

Certains parents, joueurs et entraîneurs ne semblent pas avoir l'éducation et la sensibilité nécessaires, et n'ont aucune idée des conséquences des mots et des gestes qui s'adressent aux officiels. Il y a un code d'éthique dans un certain nombre d'autres sports, mais encore une fois, seules quelques initiatives locales constituent l'exception.

› Les salaires des officiels ne correspondent pas à la réalité du marché.

Les salaires sont demeurés à peu près inchangés au cours des 25 dernières années, et la politique fiscale imposée il y a quelques années (T4A) ne favorise pas la rétention. Les frais d'inscription de 120 \$ à 175 \$ semblent freiner l'intérêt des plus jeunes. Cette année, Hockey Québec a supprimé la cotisation des nouveaux officiels, en attirant environ 1 500 nouveaux dans le système, qui en compte 4 500. Si le projet semble fonctionner, l'avenir nous dira combien d'entre eux vont revenir.

› L'encadrement des officiels n'est pas centralisé, mais relève des régions et des associations.

La formation est inégale au Québec. Certaines régions font un excellent travail et répartissent les officiels de façon équitable, par exemple, entre le hockey associatif et le hockey scolaire, alors que d'autres n'ont pas les mêmes critères. La supervision n'est pas uniforme au Québec, tout comme l'application des règles et les suspensions. Les comités de discipline éprouvent parfois des difficultés à adopter des sanctions impartiales en raison de la proximité des intervenants.

› Il y a un manque de données, de formation et de ressources en matière de santé et de sécurité au sein des organismes.

Pour la plupart, les organismes ignorent l'existence d'études récentes et plus poussées, et de programmes d'intervention, comme ceux liés à la gestion des commotions cérébrales. Il n'y a pas de ressources consacrées aux officiels et à la sécurité des joueurs, ce qui contribuerait grandement à assurer un environnement sécuritaire, exempt d'abus et de préjudices.

L'absence de tests de base « *baseline* » pour évaluer l'équilibre et la fonction cérébrale d'une joueuse ou d'un joueur (y compris les compétences d'apprentissage et de mémoire, la capacité de prêter attention ou de se concentrer, et la rapidité avec laquelle on pense et résout les problèmes) et de programmes de formation, notamment sur la mise en échec progressive, sont à souligner.

› Les outils tels que *Je porte plainte* et *Sport'Aide* sont méconnus et mal utilisés au hockey.

Les mécanismes de surveillance et de sanctions pour les abus, le harcèlement, la négligence et la violence sont inadaptés à la réalité du hockey.

On constate un manque de sensibilisation à l'égard de nombreux outils disponibles pour gérer les situations d'atteinte à la sécurité et à l'intégrité afin de prévenir les blessures, la violence, le harcèlement et les abus. Il faut souligner l'importance de la mise en place de la Politique d'intégrité dans le sport et encourager l'application des mécanismes de traitement des plaintes par l'intermédiaire de la plateforme *Je porte plainte* ainsi que l'accompagnement et la formation disponibles par l'entremise des organismes *Sport'Aide* et du groupe *RESPECT*.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Le niveau de violence et d'abus dans les aréas est inadmissible et ne serait pas toléré ailleurs dans la société. Il est de notre responsabilité de faire en sorte que le hockey soit sécuritaire et respectueux pour ses partisans et ses participants.

PISTES D'ACTION

Créer un département de la sécurité et des officiels à Hockey Québec.

- Centraliser la gestion de la sécurité et des officiels à Hockey Québec, de sorte qu'elle ne soit plus la responsabilité des régions ou des AHM. La création de ce département vise à mettre au point de meilleures méthodes de gestion de la sécurité et à assurer l'application uniforme des programmes et l'observation des sanctions. Les grandes orientations, la formation et le développement relèveront de ce département, avec un délégué responsable dans chaque région du Québec. D'autres éléments viendront bonifier sa mise en œuvre :
 - création d'un programme arbitre maître ;
 - politique de valorisation et de reconnaissance des officiels ;
 - programme d'encadrement des officiels pour les trois premières années.

Garantir le respect de la sécurité physique et de l'intégrité des joueurs, des entraîneurs, des officiels et des bénévoles.

- Respecter la Politique d'intégrité dans le sport du Québec en assurant la mise en application des mécanismes existants en lien avec l'abus et la violence physique et psychologique, l'intimidation, le racisme, l'homophobie et le respect d'autrui.
- Faire connaître les ressources en matière d'abus, de harcèlement, de négligence et de violences, telles que *Sport'Aide* et le groupe *RESPECT*.
- Revoir la portée des différents intervenants dans le processus de *Je porte plainte* et adapter l'outil à la réalité du hockey.
- Se doter d'un code de conduite et inciter l'ensemble des participants et intervenants du milieu à le respecter.
- Rendre la séance d'information et de sensibilisation obligatoire (annuellement) pour tous les parents. Signature des codes d'éthique des parents, entraîneurs et joueurs et mise en place de moyens pour les appliquer.
- Tenir les entraîneurs aux plus hauts standards en matière d'abus envers les officiels.
- Effectuer de la formation continue auprès des intervenants en position d'autorité : entraîneurs, officiels, bénévoles, AHM, permanence des régions, permanence de Hockey Québec en matière de sécurité, de respect et d'intégrité.
- Développer une communication adéquate pour que l'ensemble des participants et intervenants du milieu du hockey connaissent, adoptent et mettent en application les outils en place pour prévenir les blessures et toute atteinte à l'intégrité des joueuses, joueurs, entraîneurs, officiels et bénévoles travaillant à tous les niveaux du hockey au Québec.
- Se doter d'un comité permanent sur la sécurité et les officiels, qui jugera de la recevabilité des plaintes et les redirigera au bon endroit.
- Revoir la définition et les critères de la mise en échec et de la mise en échec progressive. S'assurer que la formation sur la mise en échec est donnée de façon uniforme sur le territoire afin de préserver la santé des joueurs.
- Mettre en œuvre des programmes de formation des intervenants du hockey.
- Rendre la formation d'arbitres obligatoire pour tous les joueurs de hockey au Québec.
- Rendre la formation d'arbitres obligatoire pour tous les entraîneurs.

Administrer la prise en charge des commotions cérébrales et des blessures.

- Mettre en place des procédures et des mécanismes d'éducation et de prévention en ce qui concerne les risques de blessures et la sécurité physique des joueurs.
- Implanter des tests de base des blessures.
- Réaliser des tests de base « *baseline* » (évaluation neuropsychologique) annuels pour tous les joueurs M14 et plus (la compagnie ARMS le fait actuellement pour la LHJMQ). Il serait pertinent de consulter les Centres régionaux d'entraînement multisports (CREM) qui offrent aussi ces services.
- Créer un outil de suivi et de prise en charge des blessures et des commotions cérébrales.
- Installer des caméras de sécurité dans l'ensemble des arénas du Québec. Les caméras, comme celles installées par la compagnie *LiveBarn*, permettent de suivre le jeu automatiquement et d'enregistrer toute action. Non seulement ceci se fait à coût nul, mais l'aréna participe aux revenus générés par les abonnements.
- Créer un environnement sain et sécuritaire pour une meilleure prise en charge des problèmes physiques et comportementaux, sur et hors glace.
- Créer une librairie vidéo à des fins d'éducation (officiels, entraîneurs, parents).

Créer des campagnes nationales de sensibilisation à l'esprit sportif en hockey.

- Produire et diffuser des messages d'intérêt public et réaliser des campagnes de sensibilisation, en collaboration avec les principaux acteurs du milieu du hockey au Québec (LNH, LHJMQ, M18 AAA, AHL, ECHL, RSEQ, HQ).
- Sensibiliser tous les Québécois au bon comportement des spectateurs, au respect des officiels et aux règles de l'esprit sportif.
- Resserrer la réglementation concernant les bagarres dans le hockey junior.
- Dans la LHJMQ :
 - recommander que la LCH forme un comité pour discuter de mesures plus coercitives pour enrayer les bagarres au hockey;
 - remplacer la punition d'inconduite par une punition d'extrême inconduite à l'instigateur d'un combat. Cette mesure aura pour effet de minimiser l'obligation de se battre du joueur qui ne désire pas engager le combat.
- Dans la LHJAAAQ :
 - respecter le tableau des sanctions de Hockey Québec.

Actualiser la politique fiscale et la rémunération des arbitres et des officiels en sport

- Abolir les frais d'accréditation pour les officiels.
- Mettre à jour les tarifs d'arbitrage pour qu'ils reflètent la réalité du marché de l'emploi. Cette mesure sera touchée par l'application de la recommandation concernant la politique fiscale des officiels en sport.

DOTER LE QUÉBEC DES INFRASTRUCTURES APPROPRIÉES AU DÉVELOPPEMENT DU HOCKEY

Malgré l'importance du hockey au Québec, il est surprenant de voir le retard que nous accusons sur le plan de la qualité et de la quantité de patinoires convenant à la pratique du hockey et des autres sports de glace. Il y aurait, selon l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS), environ 395 arénas au Québec. À titre comparatif, l'Ontario en possède 750 (70 % avec une seule glace et 30 % avec plus d'une surface), pour un total de 1 050 patinoires. Il y a près de 450 arénas en Alberta, où la population est inférieure à celle du Québec.

NOS CONSTATS

› Certaines régions et villes sont pauvres en arénas et en patinoires extérieures.

De nombreuses infrastructures sont obsolètes et ne disposent pas du matériel nécessaire à l'exécution des programmes adaptés, comme des séparateurs pour demi-glace, des filets de différentes tailles ou des bandes convenant au parahockey. De plus, il n'existe pas un inventaire des infrastructures et de leur état.

› Certains arénas ne comblent pas l'ensemble des heures disponibles, en particulier les jours de semaine, et limitent leurs périodes d'activité.

D'autres sports ou événements ou certains groupes privés limitent le nombre d'heures de glace de qualité pour satisfaire les besoins actuels du hockey mineur. Il existe un manque flagrant de possibilités sur le plan quantitatif et qualitatif.

PISTES D'ACTION

Générer un registre des installations disponibles pour la pratique du hockey au Québec.

- Effectuer un audit approfondi des installations disponibles pour la pratique du hockey au Québec. Cette enquête contiendrait les éléments suivants:
 - le nombre d'arénas (le nombre de surfaces de glace);
 - la date d'ouverture;
 - le propriétaire;
 - l'état de l'installation;
 - les services disponibles;
 - le niveau d'utilisation (l'exploitation des heures disponibles);
 - les équipements disponibles (location de patins ou de casques, bandes demi-glace, etc.).

Assurer l'accès à des arénas et à des patinoires de qualité, adaptés, sécuritaires et adéquatement équipés pour la pratique du hockey au Québec.

- Assurer l'accès à des arénas et à des patinoires de qualité, adaptées, sécuritaires et équipées, et élaborer des stratégies pour l'entretien et le maintien des infrastructures existantes ainsi que pour le développement de nouvelles installations afin de soutenir la croissance du hockey et des autres sports de glace.
- Établir un système pour classer les arénas selon le type de compétitions qu'ils accueillent ou souhaitent accueillir. Cette classification, inspirée de ce qui se fait en soccer avec les terrains synthétiques, serait évaluée lors du réaménagement d'installations existantes ou de la construction de nouvelles installations.
- Installer des bandes et des baies vitrées flexibles, là où la mise en échec complète est appliquée, pour diminuer l'impact lors des contacts. Au Québec, cette mesure concerne environ 50 arénas (12 arénas LHJMQ, 15 pour la catégorie M18AAA, une vingtaine dans la LHJAAA et Collégial D1 et 4 au réseau universitaire). Cette mesure est nécessaire pour améliorer la sécurité des participants, particulièrement en ce qui a trait à la réduction du nombre de commotions cérébrales.
- Faire en sorte qu'il y ait dans chaque région une patinoire accessible pour le parahockey et le hockey adapté.
- Créer un programme de construction de patinoires couvertes et réfrigérées.
- Soutenir, avec l'appui des villes, la construction de patinoires couvertes et réfrigérées, comme l'ont déjà fait plusieurs municipalités au Québec, afin de prolonger la qualité et la quantité d'heures de glace.

Mettre en place un centre d'entraînement et de développement national à l'Institut national du sport du Québec.

- Construire un complexe d'entraînement et de développement avec deux glaces afin que Hockey Québec puisse compter sur une offre de service complète pour l'évaluation des joueurs pour les équipes du Québec, dont les équipes M18 masculine, et de développement en hockey féminin ainsi qu'en parahockey, mais aussi pour la formation des officiels et des entraîneurs ainsi que pour la recherche. Hockey Québec y établira son siège social. Il est entendu que Patinage Québec (patinage artistique) y installera ses programmes d'élite. L'arrondissement pourra utiliser ses installations pour ses activités en début de soirée.

CONFÉRER À HOCKEY QUÉBEC LE POUVOIR DE GOUVERNER ET DE GUIDER L'AVENIR DU HOCKEY QUÉBÉCOIS

Alors qu'au Québec, plusieurs sports sont enseignés et encadrés par des professionnels en éducation physique, le hockey et ses bases sont trop souvent enseignés par des bénévoles qui n'ont pas assez de supervision ou d'outils. Leur implication est honorable certes, mais leur responsabilité ne se limite pas à celle d'un animateur qui veille par-dessus tout au plaisir, à l'équité du temps de jeu, à l'esprit sportif et à la sécurité des joueuses et joueurs.

En dépit des succès de Hockey Québec au fil des décennies et du travail acharné de ses membres, bénévoles et professionnels, le défi actuel est si important pour la Fédération qu'elle peine même à remplir sa mission tirée de son dernier rapport annuel, soit celle « d'offrir un environnement positif, sécuritaire et accessible, ainsi que des programmes axés sur l'apprentissage et le plaisir pour toutes les joueuses et tous les joueurs de hockey au Québec. »

NOS CONSTATS

› La promotion et la mise en marché du hockey font défaut.

Il y a un manque d'uniformité de l'offre de service dans les régions et une méconnaissance du cheminement et des avenues qui s'offrent aux joueuses et joueurs pour la pratique du hockey, qu'elle soit récréative, compétitive ou ludique, ou encore pour quiconque souhaite s'impliquer à titre d'arbitre, d'entraîneur ou de bénévole.

Les caractéristiques et les avantages du hockey pour les jeunes et les familles ne sont pas toujours mis en évidence. Il y a peu d'outils, de ressources ou de programmes, simples et accessibles, qui permettent de découvrir le hockey et de recruter des participants.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Il s'agit d'un point tournant de l'histoire qui nous amène à réfléchir sérieusement à l'avenir de notre sport national, tout en nous donnant les moyens de nos ambitions.

PISTES D'ACTION

Retirer Hockey Québec des programmes normés.

- Compte tenu de l'unicité de Hockey Québec, de sa place au Québec et de l'ampleur des défis, il serait opportun de retirer Hockey Québec des programmes normés et de créer un programme unique pour son soutien, à l'extérieur du Programme de soutien au développement de l'excellence et du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises, pour assurer l'avenir du sport national du Québec.
- Soutenir financièrement un projet de planification stratégique pour la période 2023-2028.

Exiger l'adhésion complète aux normes de la Fédération à travers le Québec.

- Rendre obligatoire l'adhésion à Hockey Québec pour toutes les activités de hockey sur glace pour tous les participants du Québec. Exiger que toutes les organisations, tous les programmes et toutes les activités liées à la pratique du hockey, sans exception, soient membres de Hockey Québec, pour que cette dernière en fasse la régie et pour avoir un règlement de sécurité. L'application stricte des mesures de sécurité, la supervision et les contrats d'assurance applicables sont en jeu.
- Exiger des établissements scolaires québécois que leurs équipes de hockey adhèrent pleinement à Hockey Québec et s'inscrivent *de facto* aux parcours du cheminement de la joueuse et du joueur de hockey.
- Financer la recherche sur l'épanouissement du hockey au Québec.
- Doter Hockey Québec d'un financement approprié pour réaliser des études et mettre en place divers projets pilotes :
 - indice de bonheur ;
 - mesures et grille d'évaluation simple de la progression de la joueuse ou du joueur ;
 - qualité de la communication avec les membres/fréquence et qualité de la diffusion du contenu ;
 - soutenir les initiatives et les pistes de solution.
- Créer des partenariats avec les universités québécoises et utiliser leurs départements de recherche. Travailler en partenariat avec l'INS Québec afin d'utiliser les ressources disponibles.
- Effectuer une vigie, au Québec et ailleurs dans le monde, sur les diverses initiatives privées en lien avec la recherche et le développement en matière de hockey.

Veiller à ce que Hockey Québec dispose de toute l'autonomie voulue pour gérer la pratique du hockey au Québec.

- Régir l'obligation de reddition de comptes en ce qui concerne le développement du hockey québécois. Réviser la gouvernance des régions administratives régionales et accorder la priorité aux initiatives de la fédération provinciale.
- Assurer le suivi et l'application des règles et décisions vers les AHM.
- Mettre en place une direction technique consacrée au développement féminin du hockey.
- Mettre en place une direction technique consacrée à la sécurité et aux officiels.
- Mettre en place une direction technique consacrée au parahockey et au hockey adapté.
- Mettre en place une direction technique consacrée aux spécialistes, par exemple, pour les gardiens de but et les préparateurs physiques ainsi que pour le développement des habiletés.

Créer un département de marketing et de développement des affaires au sein de Hockey Québec.

- Mettre en œuvre des stratégies efficaces de marketing du hockey pour appuyer le développement et la croissance du sport.
- Assurer la mise en valeur de la pratique et de l'expérience hockey au Québec.
- Mobiliser de nouveaux partenaires pour promouvoir et mettre en valeur le hockey québécois.
- Faire un meilleur usage du programme Placement Sports et Loisirs.
- Mieux faire connaître et rendre accessibles les programmes et les ressources de Hockey Québec.

- Élaborer un outil de communication (style pluriportail) pour informer, conscientiser et former les joueuses, les joueurs, les parents et les entraîneurs bénévoles.
- Uniformiser le message dans le réseau du hockey québécois en réalisant des activités de communication, telles que des conférences, des séances d'information et des publicités, pour informer la population.
- Uniformiser le message dans le réseau du hockey québécois en réalisant des activités de communication, telles que des conférences, des séances d'information et des publicités, pour informer la population.
- Adapter les stratégies de communication de la Fédération afin de convertir de nouveaux membres et de créer un rapprochement et un sentiment de fierté chez les participants, leurs familles et les intervenants du milieu envers le hockey québécois et l'entité nationale qui le représente.
- Insister davantage sur l'activité physique, le plaisir, l'équité du temps de jeu et le respect des règles de l'esprit sportif.
- Solliciter l'implication des joueurs professionnels, olympiques ou juniors majeurs du Québec en tant que porte-parole et influenceurs sur les réseaux sociaux.
- Travailler de concert avec le Canadien de Montréal et assurer la collaboration des équipes professionnelles du Québec ainsi que du niveau le plus élevé de hockey féminin et de parahockey.
- Élaborer une stratégie de fidélisation des membres actuels de Hockey Québec ainsi qu'une stratégie visant à relancer l'intérêt des membres qui ont abandonné le sport en raison de la pandémie.
- Mettre en valeur la gestion d'initiatives en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de reconnaissance à Hockey Québec.
- Engager un dialogue avec les communautés autochtones et inuits pour mieux comprendre les défis auxquels font face les jeunes de ces peuples qui jouent au hockey.
- Travailler de façon concertée dans un espace novateur de rencontres, d'échanges et de partenariats entre citoyennes et citoyens liés par la passion du hockey et du sport dans un objectif de réalisation d'initiatives porteuses, constructives et de réconciliation.
- Mettre en place une direction du développement et de la croissance du hockey féminin et créer un poste d'agent (ou un secteur) de développement de la diversité, de l'inclusion et de la reconnaissance au sein de la Fédération et dans le réseau du hockey scolaire.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes et des outils axés sur l'augmentation de la participation et la rétention des filles, des populations autochtones ou multiculturelles ainsi que des personnes de toutes capacités physiques et mentales, en facilitant l'accès au hockey, en mettant en valeur des modèles issus de la diversité et en favorisant l'équité dans la mise en œuvre de l'offre de service ainsi qu'une pratique inclusive, dans le respect d'autrui.
- Encourager et maintenir une représentation de la diversité dans le hockey québécois.
- Mettre en place des mesures au sein de la Fédération, de sa gouvernance, des structures du hockey scolaire et de toute entité d'enseignement et d'encadrement hockey exerçant des activités au Québec, dans une variété de rôles significatifs pour le développement du sport, allant de l'entraîneur à l'arbitre en passant par l'administrateur, le gestionnaire et le bénévole.

Établir une direction responsable du hockey au RSEQ.

- Mettre en place une direction responsable du hockey au sein du personnel du RSEQ, pour les trois ordres d'enseignement (scolaire, collégial, universitaire), en ajoutant au moins une ressource professionnelle additionnelle. Cette direction veillera à l'harmonisation des recommandations du comité, assurera un lien privilégié avec Hockey Québec, contribuera au développement vertical de la discipline en milieu étudiant et, enfin, confiera la conciliation de toutes les décisions opérationnelles au RSEQ.

CONCLUSION

Ce rapport se veut un tout. Les propositions formulées sont toutes efficaces lorsque considérées séparément, mais pas autant que lorsqu'elles seront réalisées de façon concurrente. Étant convaincu du bien-fondé de son plan d'action, le comité exige que la mise en œuvre de ses recommandations fasse l'objet d'une évaluation après une période de trois ans suivant le dépôt de ce rapport, car tel que cela est mentionné en préambule, il s'agit aujourd'hui d'un premier pas vers un avenir meilleur pour le hockey, notre passion.

REMERCIEMENTS

Le comité désire exprimer sa reconnaissance au ministère de l'Éducation pour son soutien professionnel et souhaite remercier chaleureusement les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans la réalisation de ce rapport.

Un remerciement sincère est également adressé aux personnes et organisations qui ont participé à l'une ou l'autre des rencontres afin de faire valoir leur expertise, d'aider les réflexions et de favoriser l'avancement des travaux :

- Yves Archambault, directeur régional du Québec, mobilisation des membres, Hockey Canada;
- Geneviève Barrière, directrice générale, Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives;
- Mathieu Chamberland, directeur général, Soccer Québec;
- Alex Despaties, représentant, LiveBarn;
- Maxime Gagnon, président-directeur général, AlterGo;
- Vicky Jolicoeur, dirigeante, Hockey Adapté;
- Joé Juneau, ancien joueur de la LNH;
- André Lachance, directeur de la performance humaine, Cirque du Soleil;
- Maxime Lamarche, directeur général, Baseball Québec;
- Georges Laraque, ancien joueur de la LNH;
- Marc Maisonneuve, coordonnateur des officiels, Hockey Québec;
- Marcel Patenaude, directeur hockey, Hockey Québec;
- Mike Vitulano, directeur du développement, Soccer Québec.

Enfin, nous remercions particulièrement le Regroupement Loisir et Sport du Québec ainsi que l'Institut national du sport du Québec pour leur accueil dans leurs installations dans le cadre de nos séances de travail.

LE COMITÉ

Le Comité québécois sur le développement du hockey est formé des personnes suivantes :

Marc Denis, Président

Depuis 2011, il se consacre à communiquer sa passion pour le sport comme analyste des matchs du Canadien à RDS et demeure impliqué dans le développement du hockey au Québec. Natif de Montréal, Marc Denis a été repêché en première ronde par l'Avalanche du Colorado. C'est avec les Blue Jackets de Columbus qu'il fera sa marque dans la LNH en tant que gardien de but titulaire de l'équipe entre 2000 et 2006. Il jouera ensuite durant deux saisons avec le Lightning de Tampa Bay, avant de terminer sa carrière avec le Canadien de Montréal en 2009.

Stéphane Auger

Il est le directeur des opérations hockey au Réseau du sport étudiant du Québec. De plus, il est commentateur expert en arbitrage au réseau TVA Sports. Aujourd'hui, fort d'une expérience de plusieurs championnats nationaux, internationaux et de quelque 800 matchs dans la LNH à titre d'arbitre, il travaille comme consultant et s'implique volontairement auprès de plusieurs ligues de hockey en Europe et en Amérique du Nord.

Dany Dubé

Il est chroniqueur et analyste dans les médias. Au terme d'un programme d'études en éducation physique à l'Université du Québec à Trois-Rivières, il devient entraîneur de hockey, actif à la fois au sein de la Ligue canadienne de hockey, de la Ligue de hockey midget AAA et au hockey universitaire. Il est au sommet de sa carrière aux Jeux olympiques d'hiver de 1994 à Lillehammer, où il est entraîneur adjoint de l'équipe canadienne qui remporte la médaille d'argent.

Marc Durand

Il est animateur, journaliste et réalisateur dans le domaine du sport depuis plus de 30 ans. Il a une expérience pluridisciplinaire, relatant les succès et les échecs des athlètes canadiens et québécois pour la télévision de Radio-Canada et pour la diffusion de dix Jeux olympiques. Il est aussi l'auteur de trois livres sur l'histoire du hockey au Québec, dont le dernier, qui traite de l'impact de Guy Lafleur au Québec, a été publié en 2021.

Yanick Gagné

Il est directeur général de la Ligue M18 AAA depuis juin 2021. Diplômé en techniques administratives, il a également un baccalauréat en kinésiologie qui l'a mené dans le giron de Hockey Québec en 2005 à titre de coordonnateur. Le programme initiation MAHG ainsi que les dossiers des officiels, du développement des joueurs et du hockey féminin sont parmi les mandats qui lui ont été confiés jusqu'en 2018. Il faisait partie du personnel de soutien des équipes Canada Junior qui ont remporté une médaille d'or en 2015 et une médaille d'argent en 2017.

Guillaume Latendresse

Il est chroniqueur et analyste à TVA Sports et coanime l'émission « La poche Bleue ». Il a été joueur professionnel de 2006 à 2014. Après un stage junior avec les Voltigeurs de Drummondville et deux sélections avec l'équipe canadienne junior, il a été repêché par le Canadien de Montréal en 2005. Il a disputé 356 parties avec Montréal, Minnesota et Ottawa, avant de prendre sa retraite avec les Lions de Zurich en Suisse en 2014. Il a été entraîneur au midget AAA avec les Riverains du collège Charles-Lemoyne.

Martin Lavallée

Il est adjoint au commissaire de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) depuis 2017. Auparavant, il était directeur des services à l'élève du collège Notre-Dame. Il a été président de la Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS) de 2011 à 2015. Il est titulaire d'une maîtrise en administration scolaire de l'Université de Sherbrooke.

Albert Marier

Éducateur physique de formation ainsi qu'entraîneur de baseball, de basketball et de hockey, il a été directeur technique de Baseball Québec (1983-1990). Il a été chargé de cours en intervention sportive, conseiller émérite en sports au gouvernement du Québec durant 28 ans et conseiller attiré dans le dossier du hockey au Ministère. Il est l'un des auteurs des documents de référence « Développement du talent sportif » et « Les Fondements de la pratique sportive au Québec ».

Caroline Ouellette

Elle est à l'origine de la Célébration Caroline Ouellette, qui réunit des milliers de jeunes hockeuses chaque année. Elle a été une joueuse québécoise de hockey de 1998 à 2018. Elle a remporté quatre médailles d'or aux Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002, aux Jeux olympiques de Turin en 2006, aux Jeux olympiques de Vancouver en 2010 et aux Jeux olympiques de Sotchi en 2014. Elle a également représenté le Canada dans douze championnats du monde, remportant six médailles d'or et six médailles d'argent. Elle a remporté quatre fois la Coupe Clarkson avec l'équipe des Canadiennes de Montréal.

Geneviève Paquette

Membre de l'organisation du Club de hockey Canadien depuis 29 ans, elle y est responsable de la stratégie philanthropique et du développement communautaire ainsi que de la direction générale de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Elle est appelée à diriger l'ensemble des activités et des initiatives communautaires du Club, en lien avec la santé et les saines habitudes de vie, l'éducation et le bien-être de la collectivité, ainsi qu'avec les programmes de développement du hockey mineur et de la croissance de ce sport. Elle dirige également les activités des Ambassadeurs et des Anciens Canadiens. Elle est membre du conseil d'administration de Hockey Québec.

Stéphane Quintal

Il est vice-président senior du Département de la sécurité des joueurs de la Ligue nationale de hockey (LNH) depuis 2014. Il a été préfet de discipline du circuit. Il est un ancien défenseur de la LNH. Choix de première ronde des Bruins de Boston (14^e sélection) au repêchage de 1987, Stéphane Quintal a connu une carrière de 16 saisons, au cours desquelles il a disputé 1 037 parties avec six équipes différentes, dont le Canadien de Montréal, avec qui il a joué sept saisons.

Dominic Ricard

Il est actuellement coordonnateur du hockey scolaire pour le RSEQ et conseiller pour l'agence de joueurs professionnels CAA (Creative Artists Agency). Jusqu'à récemment, il était coordonnateur hockey pour le collège Saint-Bernard à Drummondville, avec lequel il a été associé pendant 16 ans. Il a été directeur du développement des joueurs pour la Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS). Il a également occupé le poste d'entraîneur avec les Foreurs de Val-d'Or et celui de directeur général avec les Voltigeurs de Drummondville dans la LHJMQ.

Danièle Sauvageau

Elle est présidente, chef de la direction et entraîneure du centre de hockey de haute performance 21.02. En 2002, elle a mené l'équipe féminine de hockey à la première médaille de l'histoire et est devenue la première femme analyste de la traditionnelle Soirée du hockey à Radio-Canada. Elle a participé à 11 Jeux olympiques en tant qu'entraîneure de hockey féminin, directrice générale, conseillère en coaching ou analyste. Elle a mis sur pied la première équipe de hockey féminine des Carabins de l'Université de Montréal en 2008.

Kim St-Pierre

Analyste à RDS et conférencière, Kim a fait partie de l'équipe nationale de hockey féminin du Canada de 1998 à 2011. Elle a remporté trois médailles d'or olympiques et cinq championnats du monde. Elle a été intronisée au Temple de la Renommée en 2020 et est ainsi devenue la première gardienne de but à recevoir ce prestigieux honneur. Elle est à ce jour la gardienne ayant participé au plus grand nombre de parties en carrière avec 83 parties jouées, 64 victoires et 29 blanchissages.

Jocelyn Thibault

Le 22 octobre 2021, Jocelyn Thibault a été nommé directeur général de Hockey Québec. Il a été gardien de but pour près de 600 matchs dans la LNH, de 1993 à 2008, entre autres avec les Nordiques de Québec et le Canadien de Montréal. Il est copropriétaire du Phœnix de Sherbrooke et du vaste complexe sportif Thibault, toujours dans la capitale des Cantons-de-l'Est. Ses trois filles, deux à l'université et l'autre au collège, pratiquent le hockey.

COLLABORATEURS EXPERTS :

Donald Beauchamp

Ancien vice-président aux communications du Canadien de Montréal, organisation avec laquelle il a travaillé pendant 25 ans, il est aujourd'hui conseiller spécial pour l'agence TACT.

Francis Verreault-Paul

Ancien joueur de la LHJMQ pendant cinq saisons complètes avec les Saguenéens de Chicoutimi, il a travaillé dans le circuit universitaire canadien et dans plusieurs ligues professionnelles en Amérique et en Europe. Nouvellement directeur des communications et des relations gouvernementales au Conseil en Éducation des Premières Nations, Francis Verreault-Paul était jusqu'à tout récemment chef des relations avec les Premières Nations de l'Université du Québec à Chicoutimi.

RÉFÉRENCES ET LISTE DES INDIVIDUS ET ORGANISMES AYANT DÉPOSÉ UN MÉMOIRE

- **Mario Beaulac**, Entraînement Mario Beaulac inc.
- **Benoit Côté**, citoyen
- **École ensemble**, *Mémoire sur les effets ségrégatifs des projets particuliers sportifs*
- **Danny Fafard**, Programme Naturaliit Academie
- **Fédération des établissements d'enseignement privés**, *Réflexions et recommandation de la FEEP au sujet du développement du hockey en milieu scolaire*
- **Fondation Équipe-Québec**
- **François Marcoux**, *Mémoire portant sur le développement du hockey dans les différents contextes, sur le recrutement, la formation et l'encadrement des entraîneurs et des officiels, sur la réussite éducative des joueuses et des joueurs et sur le développement du hockey féminin ainsi qu'auprès d'une clientèle variée et inclusive*
- **Hockey Bas-Saint-Laurent**, *Portrait de la situation du hockey au Québec*
- **Institut national pour l'éducation des joueuses et joueurs de Hockey**, *Le devenir du hockey au Québec*
- **Ligue de hockey junior AAA du Québec**
- **Gaétan Lefebvre**, thérapeute et entrepreneur
- **Pierre Lavoie**, Grand défi Pierre Lavoie
- **Alain Provencher**, citoyen
- **SciencePerfo Inc.**, S. Laurendeau, L. Gagné Lemieux et M. Provencher
- **Mark Simon**, citoyen
- **Université du Québec à Trois-Rivières**, Laboratoire de recherche sur le hockey, *Le rôle de la recherche dans la compréhension et l'amélioration de la pratique du hockey au Québec: vers une approche concertée*
- **Ville de Montréal**, *Réflexion sur le hockey à Montréal*

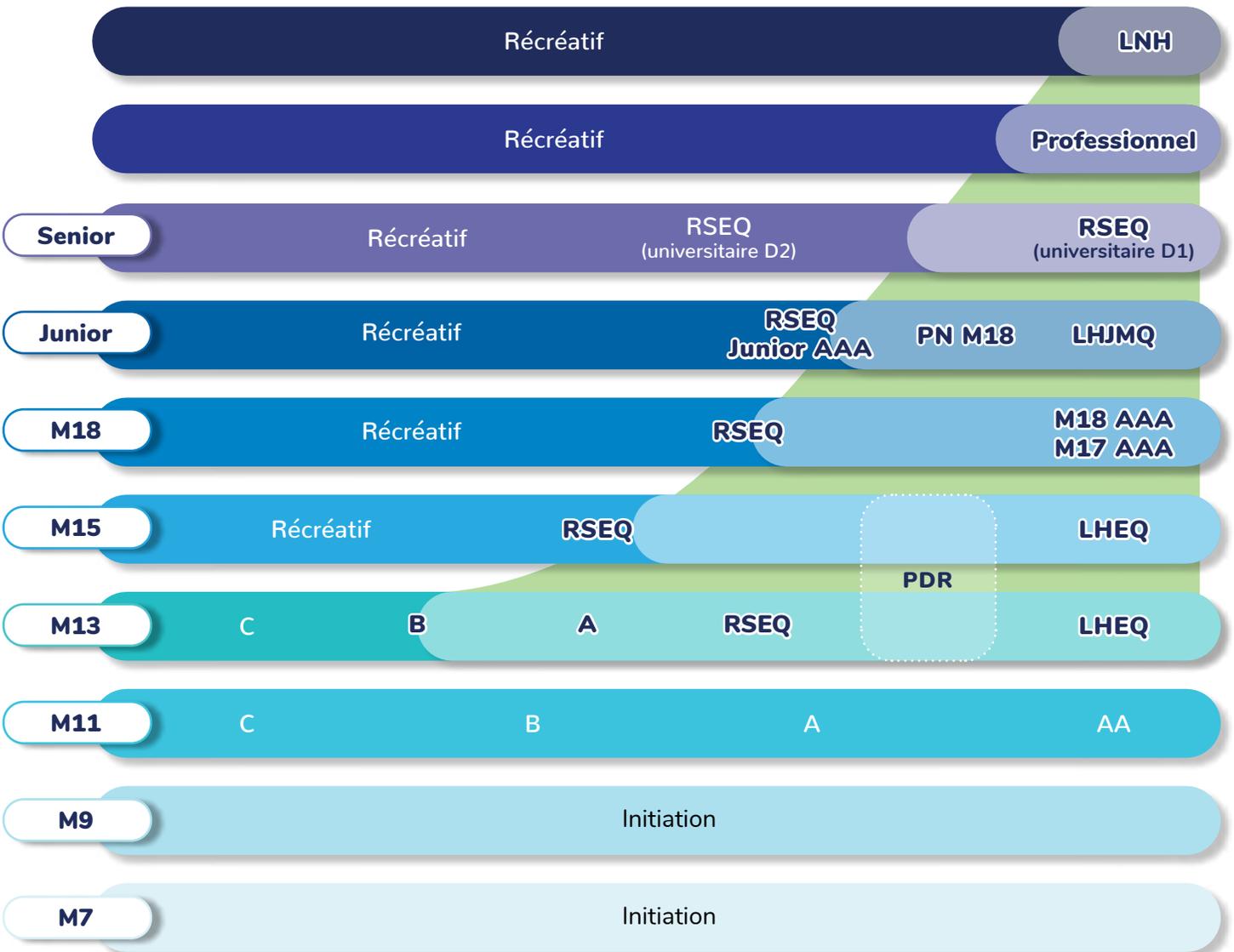
Plusieurs ouvrages, publications et rapports provenant de divers pays et organismes ont été consultés tout au long des travaux par les membres du comité pour permettre d'appuyer les constats et recommandations et permettre la rédaction du rapport.

LISTE DES SIGLES

AHM	Association de hockey mineur
AQAIRS	Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives
CQDH	Comité québécois sur le développement du hockey
CREM	Centres régionaux d'entraînement multisports
ECHL	East Coast Hockey League
HQ	Hockey Québec
IIHF	International Ice Hockey Federation
INS	Institut national du sport du Québec
LCH	Ligue canadienne de hockey
LHEQ	Ligue de hockey d'excellence du Québec
LHIQ	Ligue de hockey interscolaire du Québec
LHJAAAQ	Ligue de hockey junior AAA du Québec
LHJMQ	Ligue de hockey junior majeur du Québec
LHM18AAAQ	Ligue de hockey M18 AAA du Québec
LHPS	Ligue de hockey préparatoire scolaire
LNH	Ligue nationale de hockey
MAHG	Méthode d'apprentissage de hockey sur glace
MEQ	Ministère de l'Éducation
NCAA	National Collegiate Athletic Association
RSEQ	Réseau du sport étudiant du Québec

CHEMINEMENT DU JOUEUR DE HOCKEY AU QUÉBEC

SELON LE COMITÉ QUÉBÉCOIS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU HOCKEY



CATÉGORIE
D'ÂGE

NIVEAU DE COMPÉTITION

LÉGENDE :

Junior AAA
Ligue de hockey junior
AAA du Québec

LHEQ
Ligue de hockey
d'Excellence du Québec

LHJMQ
Ligue de hockey
junior majeur du Québec

LNH
Ligue nationale
de hockey

M17 AAA
Ligue de hockey
M17 AAA du Québec

M18 AAA
Ligue de hockey
M18 AAA du Québec

PDR
Programme de
développement régional

PN M18
Programme national
des moins de 18 ans

RSEQ
Réseau du sport
étudiant du Québec

